LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56– ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 11 DECEMBRE 1968 PRIX 10c

Une ère nouvelle au Manitoba

Le Congrès-Rallye lance la Société Franco-Manitobaine

Aux applaudissements d'une foule enthousiaste de plus de six cents Franco-Manitobains, réunis pour un banquet au gymnase du Collège de Saint-Boniface, en présence de représentants officiels des gouvernements fédéral et provincial et d'invités spéciaux venus du Québec et des autres provinces de l'Ouest, devant les caméras de la télévision française, un geste symbolique marquait samedi dernier, 7 décembre, la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle au Manitoba français.

M. Etienne Gaboury, président de la Commission mise sur pied lors du Rallye de juin dernier, remettait à M. Maurice Gauthier, ci-devant président de l'AECFM, un parchemin contenant la constitution du nouvel organisme qui animera et orientera désormais la communauté francophone du Manitoba.

Cette cérémonie se déroulait à la fin d'une première journée de délibérations où quelque 445 délégués et plus de 100 observateurs, réunis en Congrès-Rallye au gymnase Notre-Dame, avaient fondé un nouveau mode d'association sous le nom de "Société Franco-Manitobaine" en remplacement de l'AECFM, vieille de 52 ans (elle avait été fondée en 1916), dont les structures et les objectifs ne répondaient plus aux exigences des temps actuels.

Plus tôt, dans la matinée, les congressistes s'étaient acquittés, conformément à l'ancienne constitution, des procédures réglementaires suivies jusqu'alors dans tout Congrès de l'AECFM.

La nouvelle Société

L'après-midi fut consacré uniquement à l'étude détaillé du projet de Constitution de la nouvelle "Société Franco-Manitobaine".

Malgré certaines erreurs de procédure et d'inévitables discussions qui faillirent exaspérer une partie de l'assemblée, le projet de constitution fut adopté à la quasi unanimité moyennant quelques retouches au texte original. (Voir La Liberté et le Patriote du 27 novembre, page sept.)

Le nouvel exécutif

Une des demandes les plus significatives fut celle d'inclure un représentant des jeunes de 16 à 21 ans au conseil exécutif.



M. Maurice Gauthier, président de la S.F.M.

Le lendemain, trois jeunes se portaient officiellement candidats à ce nouveau poste. Ce qui portait à vingt-deux le nombre de candidats à cinq des six postes du conseil exécutif, lors du scrutin secret qui se tint dimanche après-midi.

M. Maurice Gauthier fut élu par acclamation à la présidence. Les autres élus sont: MM. Etienne Gaboury, vice-président (administration interne), Albert Lepage, vice-président (administration externe), Philippe Jubinville, secrétaire-trésorier, Mme Suzanne Prince, conseillère, et Aimé Tétrault, représentant des jeunes.

Les Frontières Scolaires

Au terme du Congrès-Rallye, l'assemblée a approuvé à l'unanimité une résolution demandant à la Commission spécialement chargée du remaniement des frontières scolaires de maintenir le statu quo dans toutes les régions où les frontières scolaires actuelles tiennent compte de la population francophone.

☆ ☆ ☆

Impressions des participants

Les délégués sont repartis satisfaits et pleins d'espoir

Le Congrès-Rallye de la fin de semaine passera probablement dans l'histoire pour un des rares qui a vu les Franco-Manitobains retourner chez eux sans amertume et avec l'impression d'avoir passé ensemble des journées utiles et profitables en même temps qu'ils ont renoué des liens de famille.

De l'ensemble des interviews glanées au cours de la session de clôture, dimanche dernier, la note dominante en est une de satisfaction et d'espoir.

En voici quelques témoignages:

Une réunion qui laisse beaucoup espérer

"J'ai la conviction, a déclaré une institutrice déléguée, qu'avec l'enthousiasme qui a eu lieu ces deux derniers jours et depuis le mois de juin, il ne peut y avoir que des améliorations tangibles dans un avenir rapproché."

"J'espère que le Rallye résoudra certains problèmes au Manitoba, a affirmé pour sa part une observatrice; mais je suis un peu pessimiste, parce que de plus en plus depuis dix ans, j'ai remarqué que les jeunes parlent moitié français moitié anglais. Ils sont rendus au point qu'ils pensent en anglais!"

"Ayant vu de mes yeux les problèmes du Manitoba, on ne peut qu'être intéressé à voir la marche actuelle du Rallye. C'est très encourageant!", a ajouté pour sa part un délégué qui avait travaillé activement à la préparation du Rallye de juin.

Pour plusieurs, la participation au Congrès était la première occasion qu'ils avaient eue de se prononcer sur des questions concernant l'avenir du Manitoba français. "En prenant une part active à ce Rallye, de confier une institutrice, j'ai remarqué que le plus grand bien qui en résulte c'est d'avoir réveillé tous les Franco-Manitobains! Et c'est un point essentiel qui a été accompli. Alors on espère que quelque chose sera résolu".

"En participant à ce Rallye, de déclarer un autre, nous avons pris la résolution de nous convaincre nous-mêmes!"

Participation de la jeunesse

La présence des jeunes a été bien accueillie de la majorité des participants.

"Ce qui nous a le plus frappé ce fut de voir la participation de la jeunesse. Je n'ai jamais vu ça et pourtant j'ai participé au Congrès de l'Association depuis 30 ans!" (Une institutrice déléguée)

"C'est vraiment bien de voir l'intérêt de plus en plus grandissant de la jeunesse. Le seul fait que la jeunesse ait voulu avoir un conseiller et qu'il en ait eu trois qui se sont présentés comme candidats, c'est formidable! Nous sommes fières que les jeunes soient représentés." (Des déléguées et observatrices)

Rapport sur l'éducation

La teneur de certains rapports a suscité des réactions diverses. En voici des exemples:

"Quand on dit que la faculté d'Education du Manitoba prépare des professeurs de français, alors là on se met le doigt dans l'oeil! Ce n'est pas vrai! On prépare des professeurs de langue anglaise. J'ai fait de l'enseignement et je le sais. Nos professeurs n'ont pas l'amour du français et ils n'ont pas la compétence requise pour l'enseigner! — C'est une grosse bouchée, mais c'est vrai! ... Je n'espère rien de la Faculté de l'Education à moins qu'il ne rentre là un groupe dynami-

(Suite à la sixième page)

☆ ☆ ☆

M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat

☆ ☆ ☆

"Notre action prochaine apparaîtra comme une vivante réponse de la justice sociale"

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé, samedi dernier, devant plus de 600 Franco-Manitobains présents au banquet du Congrès-Rallye, que son ministère mettrait "tout de suite" sur pied, de concert avec la Société Franco-Manitobaine, "un organisme régional conjoint qui verra à l'emploi le plus fructueux des ressources, qui préparera l'avenir, qui établira le réseau nécessaire de communications avec la francophonie tout entière". **(Voir texte intégral en page dix.)**

"De plus, a ajouté le secrétaire d'Etat, nous allons mettre sur pied un centre de recherche affecté spécialement aux problèmes qui assaillent" la minorité franco-manitobaine depuis presque ses débuts.

Pas un don mais un devoir

Selon M. Pelletier, "cette offre de collaboration" de la part du gouvernement canadien ne doit pas être acceptée "comme un don". "Si le gouvernement canadien subventionne l'une ou l'autre de vos associations, a affirmé le secrétaire d'Etat, c'est qu'il obéit à un devoir public".

C'est "parce que le Canada a besoin de tous ses francophones" que "le gouvernement fédéral entreprend de les aider à vivre, à s'épanouir et cela au bénéfice de l'ensemble du pays".

L'action prochaine que le Secrétariat d'Etat s'apprête à réaliser apparaitra donc "comme une vivante réponse de la justice sociale".

Admiration pour les efforts et la détermination des Franco-Manitobains à demeurer francophones

M. Pelletier s'est dit touché "par la gratuité des dévouements passés, présents et déjà engagés pour l'avenir" des Franco-Manitobains.

"Nous admirons votre détermination à demeurer francophones, devait-il déclarer en conclusion. En cela vous avez aidé le Canada tout entier et celui-ci aujourd'hui vous retourne son aide en vous donnant les moyens de ne plus penser à survivre mais à vous épanouir dans des cadres francophones et canadiens."

Mais, d'affirmer en terminant le secrétaire d'Etat, "c'est de vous que dépend l'issue de cette entreprise commune".

Des observateurs venus d'un bout à l'autre du Canada

Les assises du Congrès-Rallye de la fin de semaine à Saint-Boniface avaient attiré, en plus des 450 délégués, un nombre particulièrement imposant d'observateurs franco-manitobains. On estime qu'ils étaient environ une centaine.

Selon des organisateurs du congrès, c'était la première fois que tant de Franco-Manitobains avaient consenti à payer leur inscription pour assister en tant que simples observateurs à un congrès. On croit voir dans ce phénomène le résultat d'un réveil suscité dans la population francophone par les préparatifs du Rallye de juin dernier où on avait eu recours à certaines méthodes d'animation sociale pour le choix des délégués.

On remarquait en outre, parmi les observateurs, des représentants venus des autres provinces. Entre autres, MM. Fernand Grenier, député de Frontenac, et Guy Fortier, député de Gaspé-Sud, représentant respectivement le Gouvernement et l'Opposition de l'Assemblée nationale du Québec; François Coulombe, de l'Association Canadienne française de la Colombie-Britannique, le R. P. Jean Patoine, O.M.I., secrétaire de la Fédération des Associations de l'Ouest, M. Roger Lalonde, de l'ACFC de Saskatchewan, et une délégation de jeunes de Hearst, Ontario.

D'autres associations avaient tenu à envoyer des télégrammes de bons souhaits, dont un du Conseil canadien des Ukrainiens.

C'est peut-être aussi la première fois qu'un observateur américain est venu assister à une réunion concernant primordialement les Franco-Manitobains. En effet, un des vice-consuls des Etats-Unis à Winnipeg, M. F. Riggs, était présent à la séance du samedi après-midi.

Rendre obligatoire l'étude des deux langues au Canada

OTTAWA — "Il faut éviter de présenter le français et l'anglais comme des langues étrangères et rendre l'étude des deux langues officielles obligatoire pour tous les élèves des écoles du Canada."

Cette conclusion, qui est celle de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont le deuxième volume a été rendu public mardi, indique l'intention et l'esprit qui ont animé les commissaires en formulant 46 recommandations sur ce que devrait être l'enseignement de l'anglais et du français au Canada.

En termes très clairs, la commission souhaite que le bilinguisme dans l'enseignement devienne dans les neuf provinces à majorité anglophone ce qu'il est déjà dans le Québec et ce de la maternelle jusqu'au terme des études secondaires.

C'est-à-dire que, dans les districts bilingues, l'enseignement public au niveau élémentaire ou secondaire soit dispensé dans chacune des langues officielles.

En plus, on devrait viser à commencer l'enseignement de l'autre langue officielle en première année dans les écoles anglophones et en troisième dans les écoles francophones.

On propose aussi qu'un effort soit fait au niveau universitaire, notamment en accentuant l'usage du français dans les universités bilingues d'Ottawa et de Sudbury et en reconnaissant formellement que l'école de Moncton devienne un centre de formation de maîtres francophones pour les provinces maritimes.

En Louisiane

Les Acadiens comptent sur le Québec pour survivre

DELCAMBRE, Louisiane — Deux siècles passés, les Britanniques ont forcé les Acadiens à quitter la Nouvelle-Ecosse.

Aujourd'hui, les descendants de cette race francophone luttent pour sauvegarder leur langue dans le sud de la Louisiane, en encourageant d'abord le parler français au foyer. Ils demandent également au Québec d'appuyer leur cause.

Si leurs efforts se soldent par un échec, il est fort probable que cette "langue maternelle étrangère" disparaitra. Car la langue française s'estompe dans cette région de la nécessité des déplacements, en raison des politiques en matière éducationnelle, et sous l'influence du milieu anglophone.

A venir jusqu'à tout récemment, les écoles publiques s'acharnaient encore contre le français dans l'espoir de promouvoir davantage l'anglais.

Cette "langue étrangère" était devenue une stigmatisation, situation qui est en voie de disparaitre.

Français interdit

Evoquant sa première journée d'école, M. Hosea Phillips, expert en français louisianais, de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane, à Lafayette, a déclaré qu'on l'avait renvoyé chez lui où il devait écrire 200 fois: "Je ne dois pas parler français sur les terrains de l'école".

"Le français de Louisiane est exclusivement une langue orale qui a survécu malgré ses 300 ans de séparation avec sa mère patrie", a dit M. Phillips.

"Elle n'est pas sans ressembler un peu à la langue parlée par la classe moyenne de presque toute la France", a-t-il souligné.

L'été dernier, le gouvernement de l'Etat a été saisi du problème de la disparition du français. Par la suite, on a créé un Conseil de développement du français en Louisiane et une loi a été adoptée en vertu de laquelle le français est obligatoire dans les écoles élémentaires et secondaires. Les militants de la langue française croient que leur victoire ou leur défaite sera décidée à partir des premières années scolaires.

Cours de français

L'université a organisé des cours de six semaines où se sont inscrits des professeurs du sud de la Louisiane qui parlaient le français de la région.

"Ils avaient honte de leur français", a déclaré M. Richard Chandler, doyen du département des langues étrangères de l'université.

Ces cours, a-t-il dit, ont montré que "le français louisianais, que l'on déconsidérait depuis tellement longtemps, était d'une grande valeur au point de vue éducatif".

Grâce à des programmes éducatifs, on souhaite que les enseignants puissent dispenser des cours de français dans les écoles élémentaires.

L'université est d'ailleurs prête à créer un centre d'étude du français et du milieu français. Dans le domaine du commerce, on se montre également de plus en plus intéressé aux débouchés francophones.

Un des buts du Conseil est de mettre sur pied un vaste programme d'échange avec le Québec, programme qui, selon le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, aurait pour effet de créer des liens plus étroits avec les francophones de la Louisiane.

Ce programme fit d'ailleurs l'objet des discussions qui eurent lieu à Lafayette les 3 et 4 décembre, lors du festival international des Acadiens.

A la conférence constitutionnelle

M. Robarts veut la présence des organes d'information

TORONTO — Le premier ministre d'Ontario a écrit au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, pour lui manifester son appui à l'admission des organes d'information à la conférence constitutionnelle du 16 décembre à Ottawa.

En ouvrant à la presse, à la radio et à la télévision la conférence de l'an dernier sur la Confédération de demain, a déclaré M. John Robarts à l'Assemblée législative de Toronto, "nous nous sommes assurés que les Canadiens se joindraient aux délibérations sur l'avenir de notre pays".

Cette information directe a permis aux Canadiens de s'engager plus personnellement et "se sont rendu compte que la modération et la compréhension doivent présider aux solutions des problèmes constitutionnels du Canada".

M. Robarts a réitéré l'appui de sa province aux principes directeurs du rapport de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, selon lesquels "l'anglais et le français doivent être reconnus partout où la minorité est assez nombreuse".

Le premier ministre s'est engagé à faire rapport, avant la fin de la session, sur les projets de son gouvernement, par suite des conclusions d'un groupe d'étude créé en février pour examiner le rapport BB.

Les conclusions du comité ontarien sur les écoles francophones, a annoncé le premier ministre, doivent être soumises sous peu au ministre de l'Education, M. William Davis.

Selon M. Robarts, les récentes rencontres fédérales-provinciales "nous ont souligné plus clairement l'interdépendance des unités qui composent la fédération".

Ces rencontres ont porté sur la santé, les affaires des consommateurs et les questions fiscales. D'autre part, des conférences interprovinciales ont étudié les problèmes des transports et des mines.

Au cours de son allocution, M. Robarts a rendu hommage à l'ancien premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui "s'est fait connaitre du reste du Canada par son insistance modérée mais décidée sur l'urgence d'une révision constitutionnelle et par son appui aux droits des Canadiens français".

La Conférence Catholique Canadienne réaffirme sa position sur l'avortement

OTTAWA — Dans une déclaration émise jeudi dernier, 5 décembre, par l'intermédiaire de son Conseil exécutif, la Conférence Catholique Canadienne a réitéré son opposition catégorique à tout projet de loi qui chercherait à faciliter l'avortement.

L'on sait que le parlement canadien étudie depuis l'an dernier un projet de loi en ce sens.

Voici le texte intégral de cette déclaration:

"Alors que les débats se poursuivent autour du Projet d'amendement à la loi sur l'avortement, beaucoup de gens se demandent encore pourquoi l'Episcopat catholique du Canada a pris sur la question de l'avortement une attitude plus catégorique que sur la question de la vente des contraceptifs.

"Cette différence d'attitude vient du fait que l'avortement met en cause le droit sacré à la vie. Aussi, nous affirmons à nouveau qu'il n'est pas possible de faire de l'avortement une question purement personnelle, comme si dans ce cas, la vie d'une autre personne n'entrait aucunement en jeu.

"Ce point est déjà manifeste dans la Déclaration qu'a faite en février 1968 la Conférence Catholique Canadienne. De plus, nous voulons souligner ici que l'attitude des évêques ne peut être réduite à une prise de position dictée uniquement par des données d'ordre religieux ou théologique. Elle découle plutôt de notre conviction profonde que la loi et les coutumes sociales se doivent de manifester le plus grand respect pour ce bien inestimable qu'est la vie humaine, et en

(Suite à la troisième page)

NOTE

Les événements du Congrès-Rallye de la fin de semaine ayant absorbé la plus grande partie du temps et de l'espace, la Rédaction regrette de devoir reporter à la semaine prochaine tout compte rendu sur la deuxième tranche du rapport B et B, ainsi que le premier article d'une série annoncée sur l'état du français dans les écoles de Saint-Boniface.

On trouvera en page dix le texte de l'allocution que M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a prononcé samedi dernier au Congrès-Rallye.

On fera paraitre la semaine prochaine le discours que M. Maurice Gauthier, président de la Société Franco-Manitobaine, a donné à la même occasion.

AIR CANADA QUITTE WINNIPEG

OTTAWA — Air Canada se retire de la base d'entretien de Winnipeg. Telle est la décision annoncée lundi par le ministre des Transports.

Dans une conférence de presse à son bureau du Parlement, M. Paul Hellyer a confirmé que la société Air Canada, autorisée par le gouvernement, va entreprendre des négociations avec deux compagnies canadiennes, Northwest Industries Ltd. et Aircraft Industries of Canada Ltd. en vue de permettre à l'une d'entre elles "de poursuivre l'exploitation de la base de révision de Winnipeg".

A l'hôtel de ville de Saint-Boniface

Le Conseil de ville demande que les avis soient bilingues

Le Conseil de ville de Saint-Boniface a approuvé lundi dernier, lors de sa réunion régulière, une motion qui rappelle aux chefs des divers services ou départements municipaux de Saint-Boniface que les avis ou communiqués adressés aux citoyens de la ville doivent être bilingues, c'est-à-dire rédigés en français aussi bien qu'en anglais.

C'est le maire par intérim, M. Joseph St-Hilaire, qui a présenté la motion avec l'appui de M. Emile Couture, conseiller.

La proposition ne fut pas sans soulever une vive discussion surtout de la part du conseiller D. A. Hart qui y apporta toutes sortes d'objections.

Lors de la mise aux voix, seuls les conseillers Gee, Hart et Peterson votèrent contre la proposition du maire St-Hilaire.

Le système bancaire canadien n'a pas surmonté les années '20

VICTORIA — Selon un économiste de l'Université de Victoria, le système bancaire canadien n'a jamais surmonté les années '20.

M. Leonard Laudadio, professeur associé d'économie, en collaboration avec M. Colin Jones, également de l'Université de Victoria, ont entrepris une étude de trois ans sur les bases du système bancaire canadien.

Les banques constituent "le secteur le plus couvé de notre économie", a déclaré M. Laudadio mercredi dernier, au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne. Par ses politiques économiques, qui semblent obsédées par la crainte d'une dépression, le gouvernement a toujours protégé les banques.

"La dernière banque qui a fait faillite ici a été la Home Bank en 1923 et le gouvernement ne l'a pas surmonté.

"Il existe une pénurie de fonds dans le marché hypothécaire à long terms, a ajouté M. Laudadio. J'ignore pourquoi. Nous voulons définir si le marché où opèrent les banques, soit le marché financier, est le moindrement concurrentiel."

Alors qu'il étudiait à l'Université du Nevada, M. Laudadio avait étudié la situation hypothécaire américaine.

Selon lui, il n'existe aucune concurrence réelle dans le système bancaire canadien. Si le Canada avait le même système bancaire qu'aux Etats-Unis, a expliqué M. Laudadio, "il y aurait environ 1,000 banques différentes au Canada", au lieu des neuf banques à multiples succursales qui existent actuellement.

Marché hypothécaire

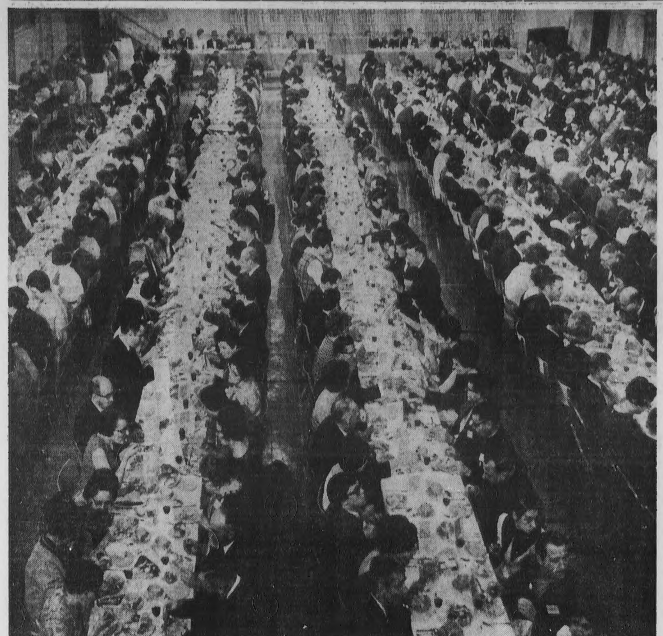
"Les banquiers canadiens sont traditionnels. Ils se considèrent comme des investisseurs à court terme et ne se lancent pas dans le marché hypothécaire.

"Je suis persuadé que la répugnance des banquiers à entrer dans le marché hypothécaire est la cause de notre pénurie de fonds hypothécaires", a affirmé l'économiste.

Le marché financier canadien, selon M. Laudadio, a besoin d'un stimulant concurrentiel plus fort pour faire circuler plus d'argent.

"Peut-être que si les sociétés de fiducie devenaient plus fortes et se restructuraient . . . , alors nous pourrions observer une vraie compétition".

Une autre solution, a proposé M. Laudadio, serait de créer des institutions de prêts et d'épargne. Au Canada, les banques s'occupent des épargnes comme des investissements, ce qui les rend plus conservatrices. Si une autre institution s'occupait des épargnes, les banques seraient libres d'être concurrentielles dans le domaine des prêts hypothécaires.



Près de 650 convives remplissaient le gymnase du Collège de Saint-Boniface lors du banquet du Congrès-Rallye des Franco-Manitobains, le samedi soir 7 décembre. Après le repas, le poste CBWFT diffusa en direct les discours ainsi que les chants du choeur des Intrépides et de quelques jeunes artistes de la Boite à chansons "100 Nons". Parmi les invités d'honneur on pouvait remarquer outre le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, le représentant du gouvernement manitobain, M. Donald Craik, ministre de la Jeunesse et de l'Education, le chef de l'Opposition, M. Gildas Molgat, et les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, NN. SS. Maurice Baudoux et George Flahiff, C.S.B. (Photo Perrin du Manitoba)

L'ère nouvelle que le bon vent amène

N.D.L.R. — Voici le texte de la courte allocution prononcée devant les caméras de la télévision par M. Etienne Gaboury, président de la Commission du Rallye, lors du banquet de samedi dernier, 7 décembre, au gymnase du Collège de Saint-Boniface:

Nous avons connu, par le passé, la lutte acharnée pour la survivance, pour le droit de cité de notre petit peuple. Nous avons connu des sillons tortueux et difficiles au point où le dos a fléchi, courbé sous le fardeau trop lourd, et un peuple qui avait regardé si haut et si loin n'osait plus regarder en avant mais se contentait de regarder les sillons se fermer derrière lui.

Et puis:

Passent les jours, les années,
Vient l'oubli, l'indifférence,
Moulés, libres prisonniers,
dans la nouvelle France —
Ce n'est plus un bateau
Ce n'est plus qu'un bout de planche,
Qui balotte sur les flots —
de la trop froide manche —

Ce bout de planche, de la chanson du Rallye de Marcel Gosselin, qui ballottait à la noirceur, sans phares ou coupoles — tournait en rond, s'enfonçant graduellement sous la pression des eaux environnantes — "de la trop froide manche".

Mais deux événements décisifs sont venus virer le chance. D'abord le premier Rallye de juin dernier. Cet événement, d'apparence si innocente, a marqué l'éveil de notre peuple et a montré sa volonté de contrôler son destin. Le premier Rallye est sans doute l'événement le plus important depuis un demi siècle, parce que nous avons vu là, enfin, la grande consultation populaire.

Nous avons cessé depuis ce jour de chercher de nouvelles réponses aux mêmes vieilles questions — aux éternelles questions qui n'ont plus d'importance et qui frustrent notre jeunesse. Nous commençons là à soulever les questions de base. Nous avons cessé de voir le sacrifice, l'abandon et la misère et même l'ennui comme la condition de notre vie. Pourquoi pas la joie plutôt que l'amertume, pourquoi pas l'optimisme lorsqu'on a tout à gagner? Il y a eu comme une libération soudaine chez nous. Voilà que nous sommes engagés, préoccupés, exprimant sans réserve notre pensée, notre volonté sur les problèmes qui nous touchaient de si près. Pas question seulement de langue, de religion et d'école. N'avons-nous pas besoin aussi de l'économie? N'avons-nous pas besoin aussi de la politique? N'avons-nous pas besoin aussi de la technologie? N'avons-nous pas besoin aussi des moyens de communication?

C'est cet esprit qui a commencé à se propager, à se disperser. Une vague de frissons a secoué notre société. Une fièvre magnifique se répand et voilà que nos activités débordent nos cadres et prennent une importance qui défie tout calcul. Nous occupons soudainement une place de proéminence qui surpasse notre nombre.

Cet éveil salutaire est sorti, et ceci nous sommes très fiers de l'avouer, d'un autre événement antérieur qui a engagé non seulement notre groupe, mais toute la nation canadienne. L'arrivée au pouvoir d'une équipe politique de la trempe et du dynamisme du Premier Ministre et de son secrétaire d'Etat, Monsieur Pelletier, — sur une thèse d'unité nationale et de société juste qui reconnaissait enfin les droits des minorités, — devait nécessairement faire vibrer les Franco-Manitobains qui attendaient depuis si longtemps.

Et si cette thèse d'unité nationale est valable comme nous le croyons, n'est-il pas normal qu'elle soit traduite dans les faits d'abord chez nous? Nous avons enfin ressenti le droit d'appartenir à la nation canadienne-française, à la nation canadienne tout court et nous avons découvert le service que nous pouvions rendre au pays.

Cet enthousiasme et cette volonté de vivre pleinement nous les avons développés jusqu'à ce jour, jusqu'à ce Congrès-Rallye qui n'est que la seconde étape de notre long voyage.

Cet instrument d'éveil que j'ai la grande joie de présenter au président de la Société Franco-manitobaine au nom de la Commission du Rallye, au nom des délégués et au nom de tous les Franco-Manitobains, est le symbole de l'ère nouvelle que le bon vent nous amène. Les voiles sont montées, nos phares sont allumés . . . Alors, debout les gars, réveillez-vous!

N.D.L.R. — A la fin de son discours, M. Etienne Gaboury remettait à M. Maurice Gauthier, premier président de la nouvelle Société Franco-manitobaine, le parchemin contenant la constitution de la nouvelle société.

ÉDITORIAL

Un nouvel essor

Les événements de ces derniers jours au Manitoba français constituent un tel revirement de l'histoire que nous hésitons à les évaluer ou commenter.

Notre groupe a connu tant d'heures sombres, tant d'efforts apparemment stériles, qu'instinctivement il craint d'être trop optimiste quand il aperçoit la lumière qui commence à percer les nuages. Nous craignons tellement de succomber aux illusions d'optique que nous croyons plus réaliste — plus vertueux, allions-nous dire, — de nous abstenir de tout enthousiasme, d'adopter une attitude froide, (celle de spectateurs non engagés), d'attendre d'un air sceptique la suite des événements.

Sans doute ce Congrès-Rallye avait été préparé avec beaucoup de soin. Travaillant contre la montre, les organisateurs n'avaient rien négligé pour informer la population, pour lui faire voir que ce Congrès c'était son affaire. Il est sûr aussi que les activités culturelles (soirée dramatique, boîte à chansons) et sociales (banquet, bal) ont beaucoup fait pour stimuler l'intérêt et créer de l'ambiance. Mais, il y avait toujours dans l'ombre ce facteur imprévisible que représente une masse qui souffre du mal endémique de l'apathie.

Or, samedi matin, à la réunion d'ouverture, plus de six cents Franco-Manitobains, soit un pour cent de toute la population francophone du Manitoba, remplissaient la salle des assises. Et l'on sentait chez chacun une volonté bien arrêtée de ne pas se contenter de survivre mais de vivre dans toute la force du mot. A mesure que les heures avançaient, on pouvait s'apercevoir que pour ces représentants l'apathie et le défaitisme (ou le séparatisme, au fond c'est la même chose!), cela n'existe pas.

Autre fait singulier pour un congrès de ce genre, c'était la présence d'un bon nombre de jeunes Franco-manitobains. Ils ne faisaient pas bloc à part; se considérant à juste titre membres à part entière de la communauté franco-manitobaine, ils en partageaient tous les soucis et tous les espoirs. Et leurs interventions ne manquaient pas d'à-propos.

Ajoutons à cela que la présence officielle du gouvernement fédéral dans la personne du Secrétaire d'Etat n'a pas peu contribué à effectuer ce revirement historique dont nous avons parlé plus haut. En effet, c'était la première fois qu'un congrès de Franco-Manitobains recevait un appui sans équivoque du gouvernement canadien. La communauté franco-manitobaine peut compter désormais sur l'aide du Fédéral dans ses efforts de redressement et de développement intégral. Et cette aide ne sera pas un cadeau mais un droit! Car le gouvernement canadien est finalement convaincu que le Canada français est une réalité qui a droit d'exister d'un bout à l'autre du pays et non pas dans les seules limites de la province de Québec.

Il y a longtemps que nous, les minorités, le savions. Mais il a fallu attendre cent ans pour que d'autres le découvrent.

Du côté du gouvernement manitobain, du moins au ministère de l'Education, le vent tourne également. Les quelques paroles du ministre Craik, lors du banquet, ont été fort brèves mais elles étaient lourdes de sens et on pouvait en déduire pour un prochain avenir une plus grande souplesse dans l'application de la politique scolaire. D'ailleurs, la seconde tranche du rapport sur le Bilinguisme et le Biculturalisme rendue publique au lendemain du Congrès accélerera probablement la mise en place d'écoles françaises.

Mais tout cela dépendra des Franco-Manitobains eux-mêmes. On l'a répété constamment tout au cours du Congrès. Les structures ont été changées; les objectifs ont été élargis. Maintenant toute la communauté francophone du Manitoba sans exception n'a plus qu'à s'engager à fond dans le projet le plus ambitieux et le plus positif qui soit: "promouvoir l'épanouissement et le développement de ses ressources économiques, politiques, culturelles et sociales".

C'est un programme qui ne nous est pas exclusif en tant que Manitobains. Mais il reste que si tous les Franco-Manitobains s'engagent résolument à devenir de plus en plus "eux-mêmes" et non des ersatzs, ils auront enrichi d'autant toute la communauté canadienne "d'un océan à l'autre".

J.-P. A.

Un exemple de bilinguisme stupide

Le congrès de l'ACRTF se termine sur une fausse note

OTTAWA — Le congrès de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française s'est terminé mardi soir (26 novembre) et, c'est le cas de le dire, sur une note anglaise. A écouter les paroles du président de l'ACRTF lors du banquet de clôture, il était difficile de concilier le fait que le congrès en était bel et bien un de radiodiffuseurs de langue française et que le tout se déroulait à Ottawa et non à Toronto ou Saskatoon.

Le congrès, après s'être auréolé d'un certain succès, s'est en effet terminé sur une note fausse donnée par nul autre que le président de l'ACRTF qui, ironiquement, porte le nom de M. Paul L'Anglais.

Oubliant, il semble, du moins nous l'espérons, qu'il s'agissait d'un congrès de radiodiffuseurs de langue française, M. L'Anglais a préféré reconnaître les visiteurs et observateurs anglais en exhibant devant les congressistes son savoir-faire dans la langue de Shakespeare.

M. L'Anglais a vraiment mal choisi le temps et le lieu pour se faire le grand apôtre du bilinguisme intégral. S'il a voulu faire de l'humour en présentant toutes les personnes prenant place à la table d'honneur dans un langage qu'il trouve sans aucun doute bilingue, il a manqué le bateau et ce, royalement.

Sur plusieurs visages, on a vu les sourires polis du début se figer à mesure que M. L'Anglais débitait ses boniments, qui prenaient les formes suivantes: pour Mgr Aurèle Plourde, "In this day of oecuménisme, la visite of his grace à nos agapes . . ."; pour Mme George Davidson, ". . . to be la femme de George Davidson must be a bit of an ordeal but must provide énormément de variété, beaucoup de humor and no loisir . . ."; pour M. Pierre Juneau, président du Conseil de la radio-télévision canadienne, ". . . il a réussi to convince you all that he has complete control of the situation he occupies . . ."; pour M. Charles Neapole, le conférencier qu'il dit avoir lui-même invité, ". . . a great navigateur devant l'Eternal . . .", et ainsi de suite pour tous et chacun des convives de la table d'honneur.

M. L'Anglais a poussé encore plus loin la politesse à l'égard des francophones, en remerciant en anglais et le conférencier et les congressistes. Au cours de cette dernière allocution qui a duré près de cinq minutes, M. L'Anglais a à peine glissé deux ou trois mots français.

Il a tout de même terminé par "Bonsoir mesdames et messieurs".

Plusieurs délégués ont manifesté leurs déceptions à l'issue de la conférence. De lancer l'un d'eux: "Je ne vois pas comment, à un congrès de radiodiffuseurs de langue française, on doit être obligé d'entendre des choses pareilles".

Ce genre de frustration n'émane habituellement pas de milieux francophones.

Somme toute, la farce de M. L'Anglais n'était pas drôle.

M. L'Anglais aurait dû se rappeler un des thèmes même du congrès, à savoir: "charité bien ordonnée commence par soi-même".

Jean-Guy Bruneau
(Le Droit, 27-11-68)

Information et culture

Une fois de plus, LE DROIT fait sienne la cause de tous les Franco-Ontariens du Sud et celle de tous les autres francophones qui ne bénéficient pas encore des services de télévision de la Société Radio-Canada. A cette société, la loi de 1958 fait une obligation d'assurer un service véritablement national.

En matière de télévision, 96 pour cent des anglophones et 93 pour cent des francophones obtiennent aujourd'hui satisfaction. Au nom des oubliés, deux groupes viennent de se présenter devant le Conseil canadien de la radio-télévision pour y réclamer l'extension, dans leurs régions respectives, des services français de télévision de Radio-Canada: l'Association de la radio-télévision française du Sud de l'Ontario, et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Les mérites des deux groupes ne sont plus à prouver, aussi faut-il appuyer leurs demandes. Nous le faisons avec plaisir, tout en les félicitant, en félicitant de façon particulière M. Marc-Yvain Giroux, de l'Ontario-Sud, et M. le juge André Miville-Deschênes, de l'Alberta. A la tête d'équipes dynamiques et persévérantes, ces deux hommes ont déjà obtenu beaucoup, mais, pour eux, c'est toujours l'essentiel qui reste à obtenir.

Dans un pays comme le nôtre et dans des régions comme les leurs où l'américanisme "décanadianise" et où l'anglophonie occupe le premier plan, il est essentiel que la population, la jeune génération surtout, puisse se nourrir de français si on ne veut pas la voir bientôt totalement dépersonnalisée.

Nulle société privée n'ayant les moyens de les alimenter d'émissions de télévision en langue française, il appartient à l'Etat de le faire. Comme l'a signalé le juge Deschênes, il n'en coûterait pas plus cher d'établir une station française en Alberta que d'en établir une de langue anglaise dans les Territoires du Nord-Ouest. La remarque vaut également, bien entendu, pour le Sud-Ontarien. Dans le premier cas, on apporterait la télévision française à 65,000 francophones et dans l'autre, à 200,000 qui, comme tous les autres Canadiens, font vivre de leurs deniers la Société Radio-Canada sans toutefois en recevoir les services.

Par bonheur, Radio-Canada songe à ouvrir des stations de langue française à Toronto, Windsor et Pembroke. Voilà donc bientôt satisfaite la demande des "gens du Sud ontarien", mais il reste à satisfaire celle des Franco-Albertains qui ne sont point morts, n'en déplaise à certains défaitistes mais qui, pour survivre et s'épanouir culturellement, ont aussi besoin de télévision en langue française qu'ils ont besoin d'air pur pour vivre tout simplement.

A l'étude des crédits de la Société Radio-Canada, il faudra que nos législateurs fédéraux ne lésinent pas. En rognant quelque peu les crédits de la défense nationale, ils y parviendront.

Marcel Gingras
(Le Droit, 25-11-68)

La taxation des biens d'Eglise

Faut-il abattre les clochers?

N.D.L.R. — Ces réflexions d'un théologien d'Ottawa ne manquent pas d'actualité même pour nos milieux où se brassent beaucoup d'opinions divergentes au sujet de la reconstruction de la cathédrale de Saint-Boniface.

Considérant comme superficielle la lettre des autorités ecclésiastiques, en date du 16 octobre dernier, sur la taxation des biens d'Eglise, M. Jacques Flamand publie dans LE DROIT, le lundi 18 novembre, des réflexions qu'il veut plus approfondies sur ce même sujet. Quoi qu'il en soit de son appréciation de la lettre, son propos est excellent: la question y gagne d'être éclairée à la lumière de la théologie du christianisme et de l'Eglise. Encore faut-il répandre la lumière à bon escient. Nous croyons que l'article contient passablement de confusion: à côté de principes solides et de vérités évangéliques, un mélange de demi-vérités, de conclusions hâtives et d'accusations vagues. Le christianisme, nous dit-on, doit se dépouiller de ses appuis séculiers et être vécu purement en esprit et vérité. Le sacré doit cesser de se faire envahissant et dominateur; il doit céder la place à la promotion du profane ou séculier, même "l'Eglise est en voie de sécularisation". En conséquence, l'appareil culturel devient bien secondaire, pratiquement désuet. A quoi bon s'aliéner la population en s'accrochant à une exemption de taxe, qui n'est après tout qu'un privilège de classe?

On nous dit donc que "le christianisme devra être vécu de plus en plus en esprit et vérité, sans l'aide de structures sociologiques et institutionnelles". Bien d'accord sur la première partie de la proposition, mais faut-il de là exclure l'Eglise comme société ou institution structurée et se contenter d'une pure vie intérieure et d'une pure communion de vie? On croirait peut-être que telle est la pensée du 2e concile du Vatican. Il n'en est rien; qu'on voie, par exemple, le no 8 de la Constitution sur l'Eglise: "Société pourvue d'organes hiérarchiques et corps mystique du Christ, assemblée visible et communauté spirituelle, Eglise terrestre et Eglise riche de biens célestes, ce n'est pas deux réalités qu'il faut y voir, mais une seule, complexe à la vérité, composée qu'elle est de deux éléments, humain et divin". Le christianisme se vit en Eglise qui est à la fois vie et vérité, institution et société, celles-ci incarnant et servant celles-là. Nous rejoignons à plein une remarque du professeur Flamand: il réclame des assemblées dominicales à chaleur et à dimension plus humaines, parce que "le surnaturel n'existe pas sans humain authentique".

Vivre le christianisme

C'est justement pour répondre à cette nécessité que le Christ a institué l'Eglise: pour que nous vivions le christianisme d'une façon plus conforme à notre être humain. Il a donc muni son Eglise de signes sacramentels, signes de rencontre avec le Christ en même temps que signes de ralliement de son peuple. Je comprends mal que l'auteur des réflexions que nous commentons fasse exception pour les sacrements dans la conception qu'il expose du sacré et du culte. Car au fond tout le sacré et le culte de l'Eglise ne fait que déployer l'institution sacramentelle. Tout le culte liturgique s'inscrit dans cette ligne. Or cela comprend, bien sûr, des rites, mais aussi une assemblée de participants (ministres et peuple consacrés), un lieu d'assemblée, des temps de célébration, des objets utiles à la célébration. Voilà le sacré de l'Eglise. Certes, on peut dire avec M. Flamand que toute chose est fondamentalement sacrée du fait de sa création par Dieu; mais le Christ a institué une consécration particulière pour nous conjoindre à lui. Nous professons que l'Eglise est "sainte", que le peuple de Dieu est une "nation sainte" (caractère baptismal), que les sacrements sont des signes de sanctification; pourquoi n'y aurait-il pas des lieux, des jours, des objets sacrés en relation et en continuation avec les sacrements et l'Eglise? Consécration relative, si l'on peut dire, mais non moins réelle. On peut bien célébrer l'Eucharistie dans un lieu ordinaire et sur une table de cuisine, mais il apparait plus normal de réserver à cette célébration une table et une construction spéciales. Parce que la table de cuisine est entachée de péché? Allons donc. Affaire de

(suite à la dixième page)

"Du vent dans les branches . . ."

Le Cercle Molière vient d'avoir un début de saison des plus extraordinaires. En quatre représentations à son "théâtre de poche" du Centre Culturel, il s'est attiré près de 1,000 spectateurs, franco-manitobains pour la plupart. A deux reprises, mercredi et vendredi, il jouait à guichet fermé!

Ce succès, le Cercle Molière se l'est mérité. Ses jeunes comédiens aiment jouer et cela se sent. On ne s'ennuie pas avec eux. Ils ont une verve et un entrain pétillants. Leur jeu souple a tout le naturel et la spontanéité de la jeunesse en même temps que le fini des professionnels, comme on a pu le remarquer dans leur présentation de la comédie "Du vent dans les branches de sassafras".

Des félicitations donc au metteur en scène, Roland Mahé, et à sa jeune équipe sans oublier ceux qui travaillent dans les coulisses. On attend avec hâte les prochains spectacles.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C., et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $6.00
Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (5)

La "surpopulation" au Canada (2)

Le Canada ne connait pas une réelle surpopulation, dans le sens d'une population qui épuise son territoire et ses richesses naturelles. Mais ne peut-on pas craindre une "surpopulation" relative, dans le sens d'une population qui augmente plus rapidement que l'exploitation des richesses naturelles qui lui sont nécessaires?

Le perfectionnement de la médecine et la plus grande possibilité pour chacun de jouir de ses bienfaits, ont augmenté la longévité et diminué considérablement la mortalité infantile. La population a donc pu croître en disproportion de son taux de croissance des siècles passés. C'est pourquoi certains iront même reprocher à la médecine d'avoir ravi à l'homme l'équilibre "naturel" des populations qu'étaient les morts précoces, les accouchements fatals, ...

Si la mortalité infantile a diminué considérablement, nous savons cependant que celle-ci n'empêchait pas les familles canadiennes des derniers siècles — et cela, jusqu'à tout récemment — d'élever bien souvent une dizaine et plus d'enfants. Il est alors étonnant que ces grandes familles aient pu vivre correctement sur une terre peu féconde, souvent en friche, comparée aux terres de nos jours. Il est étonnant que le labeur d'un seul, ou de quelques hommes ait réussi à produire de quoi vêtir, nourrir et loger tant d'enfants.

Depuis, les hommes se sont réunis, et l'association des hommes est d'ordinaire plus fructueuse que le travail isolé de chacun. L'acquisition de nouvelles techniques permet à chaque homme de multiplier à l'infini sa capacité de production.

Mais nous éprouvons de la difficulté à vêtir, nourrir et loger un petit nombre d'enfants, sans parler de la ruine qu'affronte souvent la famille nombreuse de nos jours.

L'apport de la médecine aurait pu nous assurer des familles plus grandes que celles de nos grands-parents. En fait, nos familles sont plus petites. Si même elles eussent été plus nombreuses, cela n'expliquerait pas que chaque homme, en association avec les autres hommes, armé de techniques aptes à produire plus que le nécessaire, ne puisse faire vivre sa famille — aussi nombreuse que l'on voudra — dans l'aisance.

En réalité nos familles sont très souvent limitées par manque de richesses économiques. Et pourtant le Canada possède plus de richesses naturelles qu'il n'en a besoin, des techniques de production d'une capacité inouïe par rapport aux époques passées, et une main-d'oeuvre plus que suffisante — dont témoigne le phénomène de chômage —, pour faire vivre une population croissant à un rythme accéléré. En effet, tout accroissement de la population entraine l'accroissement de la main-d'oeuvre. Chaque unité de main-d'oeuvre, c'est-à-dire chaque travailleur, qui suffisait à la tâche quand la terre était en friche et les techniques limitées, devrait plus que se suffire aujourd'hui alors que les techniques perfectionnées multiplient les fruits de ses efforts productifs et que le pays est déjà largement développé. Si donc notre appareil économique ne parvient qu'à rendre nécessaire la stérilité dans les familles, faudra-t-il accepter de s'attaquer aux familles et aux hommes, ou aux déficiences de l'ordre économique?

Georges Allaire

Chronique sportive

Un dernier regard sur les péripéties d'une fin de semaine fort intéressante!

par Jacques LEMOYNE

Ceux de mes lecteurs qui croient que j'ai raté ma chronique de la semaine dernière à cause de la joute pour la coupe Grey ont parfaitement raison. Mon retour de Toronto ayant été retardé d'une journée, il m'aurait été impossible de préparer cette chronique à temps pour la semaine dernière. Donc j'ai préféré rassembler mes souvenirs pour cette fin de semaine. Avec le temps, certaines choses se précisent. Disons tout de suite que la joute opposant les Riders aux Stampeders a été palpitante au possible. Bloqués dans leur territoire au début de la joute, les Stampeders se sont ralliés de superbe façon pour devancer les Riders et les décourager à certains moments. Mais il y avait la longue passe, la rapidité de Washington et une guigne incroyable qui menaçaient les représentants de l'Ouest. Si le ballon ramassé par Washington avait fait un bond différent, les Stampeders seraient probablement les détenteurs de la coupe Grey.

On a fait grand état de la force défensive des Riders à cause d'un botté bloqué. On sait très bien qu'il y a dans ce genre de jeu un bon montant de chance et que les Stampeders auraient bien pu affirmer que ce ne fut qu'une autre malchance qui devait leur coûter la victoire. Chose certaine, le club de l'Est a été nerveux jusqu'à la dernière seconde et si le match a été si intéressant c'est que les Stampeders n'ont pas lâché une seconde. Je pense que la meilleure équipe a gagné, mais ce jour-là il était bien difficile, jusqu'à la dernière seconde, de déterminer laquelle des deux équipes était la meilleure. Il a fallu se rendre à la raison du plus fort, de celui qui avait accumulé le plus fort pointage sur le tableau, pour reconnaitre les nouveaux champions du Canada. Deux bonnes équipes se sont rencontrées. Il fallait un gagnant et le sort a choisi l'équipe d'Ottawa. On peut dire que sur l'ensemble de leur jeu cette saison les Riders méritaient peut-être le titre. Mais les Stamps auraient pu faire d'excellents champions eux aussi.

Le folklore

Ce qui vous intéresse sans doute c'est de savoir si, après vingt ans, j'ai trouvé les festivités de la coupe Grey aussi excitantes. Reconnaissons tout d'abord que j'ai vieilli. Je ne me couche plus aussi tard qu'avant, mais j'ai quand même été heureux de constater que les bonnes gens de Toronto n'avaient rien perdu de leur enthousiasme. Bien sûr, certaines manifestations n'étaient pas aussi spontanées qu'il y a vingt ans, alors que le carnaval battait son plein si on peut dire. Mais la foule se pressait aussi dense dans les rues. Les oasis étaient aussi remplies, mais les gens paraissaient s'y mieux conduire. Ce que le défilé avait perdu en spontanéité, il l'a regagné en importance et en qualité. J'ai aussi reconstaté qu'à Toronto on mange de mieux en mieux et cela d'année en année, et que la Ville-Reine est aussi une grande ville pour les amateurs de jazz. La foule au Royal York est toujours aussi turbulente, mais je pense que ce sont surtout des gens de Toronto qui font du bruit, non des visiteurs.

Dans l'hôtel où je logeais il y avait des jeunes très amusants et très bruyants. Je ne leur ai faussé compagnie qu'à quatre heures du matin pour me faire réveiller à six heures trente par la sonnerie d'un clairon. Il y avait défilé ce matin-là, semblait-on me dire, et comme ces jeunes participeraient au défilé, mieux valait éveiller tous les clients de l'hôtel. En dépit de la vigilance de la direction, on entendit ce clairon des suites les plus dispendieuses aux chambres les plus humbles. Il ne faisait pas très beau, surtout à six heures le matin, mais il était préférable de se lever que de chercher un sommeil qui ne cesserait d'être troublé par le va-et-vient engendré par cette sonnerie. C'est ainsi que j'ai pu assister au défilé après avoir mangé des crêpes pour déjeuner, ce que je n'avais pas fait depuis le temps où je faisais la drave sur la rivière St-Maurice! Ça date son homme!

L'an prochain!

Puis ce fut la course aux taxis que j'ai trouvés rares dans la Ville-Reine. J'ai même raté le botté du premier ministre, un coup qui aurait été loin si un malencontreux journaliste n'avait pas bloqué ce coup, signe précurseur de choses à venir. On connait les péripéties de la joute pour les avoir suivies à la télévision. Disons que dans les estrades le public passait agréablement le temps. Il y eut bien ici et là quelque gentil ivrogne, car il faut toujours que certaines gens se donnent en spectacle. Il y eut même une personne de la gent féminine qui, sans doute émue par tout ce qui se passait, décida de se dévêtir. Un gendarme compatissant lui enjoignit de se rhabiller, ce que la donzelle fit avec célérité devant la menace d'expulsion. Le service d'ordre était bon. Les policiers ont été fermes, mais bons enfants, et la journée se termina par une gentille marche jusqu'au centre de Toronto, toujours faute de taxis. J'aurais bien pu essayer de me trouver une place dans un tramway, mais il fallait posséder les qualités d'un défonceur de ligne pour y arriver, et je ne fais pas le poids.

Dans la soirée, les partisans des Riders, qui avaient été éclipsés la veille par les partisans des Stampeders, exultaient. On les rencontrait partout dans les rues, chantant et criant. Pour eux, il n'y avait plus de frontières entre le réel et l'irréel. Seul Frank Clair conserva son calme. Bien sûr qu'il savourait sa victoire, mais il se souvenait aussi des difficiles journées qu'il avait vécues à Ottawa et il savait aussi que son contrat ne serait pas prolongé. On l'a déjà dit et écrit: Ottawa c'est une petite ville et, hélas, l'esprit y est parfois à la mesure de la ville: petit et mesquin.

La Conférence Catholique ...

(Suite de la première page)

cette instance particulière, la vie en question ne peut s'exprimer si nous ne lui prêtons pas notre voix. C'est pourquoi notre appel s'adresse avant tout à l'intelligence de tout homme préoccupé de ces valeurs primordiales. Cependant, nous nous devons de rappeler aux Catholiques qu'ils sont tenus de suivre l'enseignement de l'Eglise, indépendamment d'une loi qui s'adresse à une société pluraliste.

"La loi canadienne sur l'avortement doit respecter la valeur inappréciable de toute vie humaine et susciter, en chacun, un approfondissement et non une diminution du respect de la vie. Voilà dans quel sens on doit chercher le progrès de la civilisation.

"Plusieurs pensent que des changements à la loi pourraient réduire le nombre des avortements clandestins et leurs suites désastreuses. Mais l'expérience des quelques pays, où l'on a déjà approuvé une loi semblable, montre qu'il faut plutôt craindre le contraire.

"Dans son rapport de décembre 1967, le Comité parlementaire chargé d'étudier la question de l'avortement reconnaissait lui-même l'insuffisance des études et des enquêtes sur la question. Au moment où le projet de loi est proposé à la Chambre des Communes, ne faudrait-il pas qu'on rende public le résultat des études faites depuis cette déclaration du Comité parlementaire?

"Etant donné sa complexité, on ne peut espérer résoudre le problème de l'avortement par des solutions de facilité.

"Toute autre, disait la déclaration de février, est la voie que nous préconisons: elle est promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins et sur les moyens à prendre pour les éliminer; elle est stimulant à la recherche médicale; elle est effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants ainsi que réponse positive à leurs besoins; elle est aide accrue au soin des maladies mentales; elle est recherche active et mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale."

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Divers

Le dimanche 1er décembre, plusieurs d'entre nous assistèrent à l'initiation d'un bon groupe de nouveaux Chevaliers. Parmi eux, on remarquait deux nouveaux membres pour notre conseil: les frères Prairie et Lagarde. Bienvenue dans nos rangs.

Le R. F. Maurice Toupin, membre de notre Conseil, partira pour l'Afrique au début de l'an prochain. Bon voyage Frère et donnez-nous de vos nouvelles.

Les billets pour la grande loterie ne rentrent pas assez vite. Un peu plus d'effort afin de remettre tous les livrets vendus avant le 15 décembre, s'il vous plaît.

La fête de Noël s'en vient rapidement. La plupart ont déjà acheté tous les cadeaux. Mais avez-vous pensé à celui dont on célèbre la fête? Que lui donnez-vous pour Noël? Tout dépend de l'esprit dans lequel les cadeaux sont faits. Faites-vous des cadeaux pour impressionner, par habitude? Ou êtes-vous animé d'un véritable esprit de charité, d'amour du prochain? Pensez-y.

Car Après-Tout

Palmarès de CKSB

PROGRAMME

Programme "Tous les garçons, les filles"

(Mois de décembre)

1 — Alouette — Gilles Dreu
2 — Le temps des fleurs — Mary Hopkin
3 — On prend toujours un train — Gilbert Bécaud
4 — Feignez de dormir — Les Cabestans
5 — Si chaque soir meurt une rose — Richard Anthony
6 — C'est que je t'aime — Les Sirocco
7 — Je n'ai pas voulu croire — Johnny Hallyday
8 — Isabelle — La Révolution Française
9 — Je t'aimerai — Jennifer
10 — Les fleurs de mandarine — Michel Fugain
11 — Les enfants oubliés — Ginette Reno
12 — Petite fille — Eric Charden
13 — Le fou sur la colline — Les Miladys
14 — La petite Loulou — Serge Turbide
15 — Tu es la plus jolie — Les Mersey's
Révélation du mois: Mary Hopkin

Chronique de CBWFT

Jeudi 12 décembre

Tirez au clair, à 9 h. 45: Le développement de l'industrie québécoise. Pour en discuter: des économistes, des industriels, des travailleurs, des représentants de la société générale de financement.

Vendredi 13 décembre

Du feu SVP, à 8 h. 30: Invités: Michèle Richard, Les lutins, Steve et Jean-L. Chauby.

Des agents très spéciaux, à 9 h.: L'invention du professeur Nielson. Entre la fin d'une année scolaire et le début d'une autre, le professeur Nielson a mis au point une découverte qui a fait l'envie de nombreuses puissances.

Mon pays mes chansons, à 10.: Pauline Julien accueille Louise Forrestier et les Cailloux.

Samedi 14 décembre

Atome et Galaxies, à 6 h. 05: "Le coeur de rechange" (6e partie). Le procès de la greffe. Invités: les docteurs Barnard, De Bakey, Kantrowitz, Dubost, Lenègre et Hans Selyé. Va-t-on continuer d'effectuer des greffes? Pense-t-on un jour greffer des cerveaux?

Dimanche 15 décembre

Zoom, à 7 h. 30: Jacques Boulanger accueille Les lutins, Vicky, Chrystine Chartrand, Serge Turbide, Chantal Renaud et, en vedette, Donald Lautrec.

Les Beaux Dimanches, à 8 h. 30: "L'heure du concert: concert varié". En vedette: Joseph Rouleau, basse; Léonard Rose, violoncelliste; avec Claude Corbeil, basse; Joan Patenaude, soprano; Raymond Pincince, baryton; Selma Keklikian, mezzo-soprano, et Benoit Dufour, ténor. Chef d'orchestre: Jean Deslauriers.

Lundi 16 décembre

Dossier, à 10 h.: "Les satellites de télécommunication". Vulgarisation et projection dans l'avenir concernant la technique de l'utilisation des satellites. Animateur: Wilfrid Lemoyne.

Mardi 17 décembre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Pour se rendre à Toronto à l'occasion d'un spectacle, Denise et Dominique prennent le train de nuit.

Mercredi 18 décembre

Commando du désert, à 7 h. 30: "L'impatiente jeunesse". L'arrivée subite d'un groupe de jeunes guérilléros prêts à tout survient à un moment fatidique dans l'existence du commando du désert.

Salut, les copains



Jacques Gauthier t'invite à l'émission "Salut, les copains" diffusée chaque samedi à 7 h. du soir sur les ondes de CKSB. Toi qui aimes Karo, Sylvie Vartan ou Bruce, écoute-les au seul vrai palmarès de la chanson. Compilés électroniquement à Toronto, les votes parviennent de tous les jeunes du Canada! Et toi, quand participes-tu à ce grand palmarès? Envoie ton choix de chansons à "Salut, les copains", B.P. 500, succursale A, Toronto. Tu entreras ainsi dans la grande famille du magazine "Un instant..." à la radio de Radio-Canada.

Elections au Cercle Ouvrier

Le Cercle Ouvrier St-Joseph a tenu son assemblée annuelle au Centre Culturel de St-Boniface le mardi 19 novembre. Le nouvel exécutif élu pour l'année 1968-1969 se compose comme suit: M. Ben Cyr, président; M. Henri Ste-Marie, vice-président, et M. Benoit Lambert, secrétaire-trésorier. Les conseillers élus sont: MM. André Sylvestre, Jean Fillion, Henri Orieux, Raymond Roy, Joseph Ayotte et Roland Bourgouin.

Parmi les décisions prises fut celle de louer pour une autre année la salle du Cercle au Centre Culturel de St-Boniface. Cette salle est ouverte à tous les hommes qui aiment à passer un après-midi ou une soirée avec leurs amis. La carte de membre n'est que d'un dollar par année.

Benoit Lambert,
secrétaire-trésorier.

Petite note

Les membres de la C.W.L., section St. Francis, tiendront leur bingo annuel de dindes à 8 h. du soir, le dimanche 15 décembre, à la salle paroissiale St. Francis, 1037, chemin Dugald. Bienvenue à tous.

Au 100 Nons

De retour à la boite, le samedi 30 novembre. Nous retrouvons Louis Dubé, Paul Rémillard, Léo Dufault et Suzanne Jeanson. Deux auditoires nombreux et enthousiastes.

Louis Dubé, un de nos plus anciens. Sa chanson favorite est encore "Frédéric". L'expression pourrait être plus variée, a besoin de se renouveler.

Débutant, Paul Rémillard est déjà sûr de lui. Chansons bien soignées. Un autre artiste pour la boite.

Ensuite vient Léo "Antoine" Dufault. Léo donne l'impression d'avoir négligé sa présentation cette semaine, surtout sa mémoire. Cependant il est apprécié pour son rythme et sa forte personnalité sur la scène.

Suzanne Jeanson. Et voilà, elle se lance dans l'Edith Piaf. Suzanne charme et contrôle son auditoire comme très peu savent le faire. Elle est une des artistes que nous aimons toujours revoir et réentendre.

Un mot d'encouragement à l'orchestre qui ajoute un autre talent à son crédit: leur numéro de danse fut... disons... gentil.

A ce point, il faut applaudir Gérald Allard qui fait un très beau travail comme directeur de programme et maitre de cérémonies.

Nous vous attendons tous à la grande boite à chansons "Tic Tac Thèque". Au gymnase Notre-Dame, le vendredi 6 décembre, tous vos artistes préférés du "100 Nons". Sans oublier la boite de nuit samedi soir au Collège de St-Boniface pour adultes seulement.

Comité de publicité

Il y a 150 ans naissait Gounod

Gounod semble avoir remarqué dans le génie de Mendelssohn ce qui pouvait le mieux servir la musique française: un éveil de la sensibilité et de la sensualité romantiques, une maitrise du discours qui s'interdit de hausser le ton. Les limites de cette esthétique de la demi-teinte sont plus bénéfiques qu'il n'y parait aujourd'hui. La musique française (et tout particulièrement l'opéra), continuellement hantée par la grandiloquence, exigeait que se fit entendre cette leçon de mesure, à tel point que Gounod lui-même, cédant plus d'une fois à la tentation du grandiose, a limité ainsi le nombre de ses meilleures oeuvres. Au moment où Berlioz disparait, n'ayant pas réussi à réveiller le monde musical des fastes du grand opéra historique et des séductions de la virtuosité, un musicien moins génial, mais plus discret, reprend le flambeau de la musique. Son influence, qui est charme et non violence berliozienne, opérera vite avec efficacité, mais sera, sans doute, mal interprétée. Ce n'est point tant l'**opéra** qui revêt dans **Faust** une si grande importance, car l'opéra français n'en tirera que des mauvaises leçons (à l'exception de **Carmen**), que la **musique**. Mais sa plus belle descendance a nom Fauré et Duparc, et Ravel lui-même admirait cette partie du message de Gounod.

Mireille et **Roméo et Juliette** contiennent des pages bien venues, qui en font encore le succès. La partition de **Faust** est plus digne de sa destinée glorieuse. Il faut reconnaitre que le ton n'en est pas égal et convenir que l'alternance du subtil et du prosaïque fait beaucoup pour la popularité de l'oeuvre. Il n'est pas interdit aujourd'hui de préférer le **prélude, l'acte du "Jardin"** et **les récitatifs** aux choeurs, aux scènes sataniques et au ballet, tant il est vrai que l'intimité souriante inspire à Gounod des accents plus émouvants que l'action plus mouvementée. Mais cela n'empêchera pas un vaste public d'applaudir encore à la **chanson du "Veau d'or"** et à la **sérénade** de Méphisto, au bruyant **choeur des soldats**, à la **musique de ballet**, ajoutée après coup. **Le Médecin malgré lui** fait du texte de Molière une réussite musicale sans défaut, dans le ton qui convient le mieux à Gounod, de charme et d'humour.

Deux partitions méritent d'être mieux connues pour leur fraicheur et leur écriture raffinée: la deuxième **Symphonie en mi bémol** et la **Petite Symphonie** pour instrument à vent.

C'est dans la mélodie que Gounod étonne le plus, par la succession de nombreuses pages issues de l'esprit de la romance, qu'il a miraculeusement délivrée de toute fadeur. Sur près de deux cents pages, dont les poèmes sont parfois choisis avec discernement, il en est de charmantes et un peu superficielles, comme **Sérénade, Chanson de printemps** et le **Premier Jour de mai**, qui chantent dans toutes les mémoires. Mais le ton s'élève et le discours se fait plus noble dans certaines grandes mélodies, qui n'abdiquent rien de leur charme pour autant. Avec Lalo, Gounod dessine ici un premier renouveau de la mélodie française avant Fauré et Duparc.

(Extrait du tome 2 de l'ouvrage "La musique, les hommes, les instruments, les oeuvres", Larousse, éditeur.)

Au poste CBWFT

JEUDI 12 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Le salaire de la violence" (C). Western avec Van Heflin, Tab Hunter, Kathryn Grant et James Darren. Responsable de la mort d'un Indien, un homme est arrêté et jugé, bien que son père soit très influent. Pourtant, grâce à un faux témoignage, il est libéré. Un peu plus tard, il blesse grièvement un propriétaire de chevaux. (Américain 1958)
9.45—Tirez au clair
10.45—Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Nefertiti, reine du Nil". Histoire romancée de Fernando Cerchio. Elevée à la Cour du pharaon parmi les vierges du temple, Tanit est une ravissante jeune fille, ignorant son origine et son destin. Elle est amoureuse d'un sculpteur qu'elle rencontre en cachette. Le grand-prêtre lui révèle qu'elle est sa propre fille et qu'elle sera l'épouse du pharaon. Elle accède au trône sous le nom de Nefertiti. Son mari se donne la mort et elle devient reine d'Egypte et renonce à son amour pour se consacrer au pouvoir royal. (Italien 1961)

VENDREDI 13 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Pattes blanches". Drame passionnel de Jean Gremillon, avec Fernand Ledoux, Suzy Delair, Paul Bernard et Sylvie. Un aubergiste installe chez lui sa maitresse qu'il a ramenée un jour de saint Brieux. Bien qu'il la surveille jalousement, elle séduit le châtelain du lieu. (Français 1948)

SAMEDI 14 DECEMBRE

3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Cinéma: "Le dernier train de Shangai". Drame de guerre, avec Anita Ekberg et Georges Marchal. Un journaliste français est mis à la porte de son journal pour avoir câblé une fausse nouvelle. Il sombre dans l'alcoolisme, ce qui ne l'empêche pas de découvrir mystérieusement le plan des troupes de Mao: faire sauter un barrage sur le fleuve Jaune. (Italo-Français 1960)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Les aventures de Gil Blas de Santillane" (C). Aventures avec Georges Marchal et Barbara Laage, tirées du célèbre roman de moeurs de Lesage. Gil Blas, jeune homme instruit, spirituel et fort en escrime, part à l'aventure. Il s'adapte rapidement au monde de coupe-gorges et d'intrigues et il devient le plus rusé de tous. (Franco-Espagnol 1955)

DIMANCHE 15 DECEMBRE

3.00—5-D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
9.30—Cent ans déjà
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Les nouveaux venus". Film réalisé par Guy Labourasse. Un problème d'ordre social: les estivants qui envahissent la Provence, d'où surenchère dans les prix de vente, résistance chez les vieux pour qui vendre dénote la pauvreté. (Français)

LUNDI 16 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "La Vampire de Düsseldorf". Drame policier écrit, réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Marie-France Pisier et Roger Dutoit. En 1930, à Düsseldorf, un certain Peter Kurten multiplie les meurtres de jeunes filles. Le jour, il est un ouvrier paisible et le soir, il rejoint, dans une brasserie, une jeune chanteuse, qui exerce sur lui une véritable fascination. (Franco-Hispano-italien 1965)

MARDI 17 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "A vos lits". Comédie musicale avec Mickey Rooney et Ann James. Un comédien de cabaret est appelé à faire son service militaire et croit qu'il pourra continuer ses clowneries. Sa vie devient vraiment difficile lorsqu'il néglige son devoir pour les beaux yeux d'une infirmière. Toutes ses gambades se paient en jours d'arrêt. (Américain 1952)
8.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Vers la félicité".

MERCREDI 18 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujot et délicat (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: "Les trois valses". Opérette d'Oscar Strauss réalisée par Ludwig Berger, avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay et Henri Guisol. 1867: une danseuse célèbre renonce à épouser un marquis afin de ne pas entraver la carrière militaire de celui-ci. 1900: sa fille est séduite par le fils du marquis, mais son amour du théâtre est plus fort. 1938: la petite-fille de la danseuse est vedette de cinéma. Un jeune marquis devient son partenaire à l'écran et dans la vie. (Français 1938)
9.30—Caméra 68
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Un taxi pour Tobrouk". Film de guerre, avec Lino Ventura, Charles Aznavour et M. Biraud. Chassés de Tobrouk qui est aux mains de Rommel, quatre militaires tentent, par la voie du désert, de retrouver des unités alliés. Ils tombent sur une patrouille allemande motorisée. Seul un officier est épargné et ils le font prisonnier. (Français 1960)



Les Canadiens de naissance no 127 St-Boniface

Réunion

Le dimanche 24 novembre avait lieu la réunion mensuelle des Canadiens de Naissance en leur locale, 230, boulevard Provencher. Au cours de cette réunion, on fit la lecture des rapports des différents comités établis, et le président, prenant la parole, adressa ses sincères remerciements pour le beau travail accompli durant l'année 1968.

Election

A cette même réunion avaient lieu les élections du nouvel exécutif, et il nous fait certainement plaisir de vous annoncer que M. Joseph Robert fut réélu par acclamation comme président pour l'année 1969. Sincères félicitations à M. Joseph Robert.

Arbre de Noël

Le dimanche 15 décembre, à 2 h. de l'après-midi, aura lieu, au local des Canadiens de Naissance, 230, boulevard Provencher, le dépouillement de l'arbre de Noël annuel pour les enfants des membres, âgés de 11 ans et moins. Donc, à tous les membres qui ont inscrit leurs enfants, avis de bien vouloir retenir cette date importante.

Nos malades

Nous vous recommandons de nouveau tous nos chers malades dont MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault, Henri Boisselle et Charles Royal. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

L'historien

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cette chronique, qui sera courte, a pour but de rappeler aux membres d'assister nombreuses à notre soirée de Noël le 17 décembre en notre salle de réunion de l'hôpital Taché. Il faudra s'y rendre pour huit heures au plus tard, car le souper sera servi à 8 heures précises. Chacune doit apporter un mets quelconque pour ce souper à la "fortune du pot". Bon appétit tout le monde!

On demande aussi d'apporter pour cette soirée un petit cadeau joliment emballé mais n'indiquant aucun nom et de même, des épiceries pour un panier de provisions devant être offert à une famille dans le besoin.

A l'assemblée du 3 décembre, il fut décidé d'offrir un don substantiel à la campagne du bonheur de CKSB, "Christmas Cheer Board", ainsi que de l'aide à une famille nécessiteuse. Toutes nous aurons un Noël plus joyeux, sachant que nous avons partagé avec les moins fortunés.

Une lettre vous sera sans doute envoyée pour le début de janvier, mais nous désirons quand même vous rappeler qu'à partir de janvier, les réunions auront lieu les 1er et 3e mercredis du mois; il y aura exception en janvier, le 1er mercredi étant le Jour de l'An. Vous serez avisées à temps de la date de la première réunion de l'année 1969.

La régente et les officières du Cercle de Saint-Boniface souhaitent à tous les membres, à leurs familles, ainsi qu'à toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba, un Noël béni et des plus heureux, ainsi qu'une Année sainte qui apportera à tous santé, paix, prospérité.

La rédactrice



Mercredi dernier, à l'hôtel Marion, avaient lieu les éliminatoires du Concours oratoire du 150e (section française) que la Ville de Saint-Boniface avait organisé parmi les élèves de 6e année des écoles primaires de la ville. Le concours se déroula en présence du maire suppléant, M. Michael Ludwick, et du responsable du concours, M. Kaye MacMillan. M. Christian Leroy, du poste CKSB, agissait comme maître de cérémonies. MM. Gilles Guyot et Denis Belair et Soeur Marie-Adélard, F.D.C., étaient les juges. Ci-dessus, de gauche à droite, deuxième rangée: MM. Leroy, Ludwick et MacMillan. Première rangée: Michèle Bilodeau, école Taché (3e prix); Joanne Dumaine, école Lacerte (2e prix); Nicole Laurin, école Provencher (4e prix), et Guy Corriveau, école Provencher (1er prix).

L'éveil du hockey au Collège de St-Boniface

Le hockey, qui, depuis trois ou quatre ans, s'était presque éteint dans les forteresses du Collège de St-Boniface, semble vouloir reprendre sa flamme de jadis. L'équipe senior du Collège aura, cette année, un visage tout à fait différent de celui des années précédentes. D'abord, le nom de l'équipe, qui était autrefois le C.S.B. I, a reçu cette année, après un vote accepté à l'unanimité, le nom de "Voyageurs A". Mais, pourquoi ce nouveau nom? Que représente-t-il?

Les gars du Collège ne se rendront plus seulement à l'aréna de l'Université pour faire face à des gens qui ne voulaient pas les comprendre. L'équipe du Collège prendra cette année la route de l'aventure tel que l'a prise, il y a quelque 200 ans, notre grand-père, Pierre de La Vérendrye. En effet, les Voyageurs ont reçu un accueil chaleureux de la ligue de hockey Hanover-Taché qui leur a permis de se classer dans la sous-division "A" de la ligue. Bien que ce soit la première année que l'équipe du Collège appartienne à cette ligue de hockey, nous espérons qu'elle saura se faire valoir. Beaucoup placent l'équipe du Collège au-dessus de toutes les autres équipes de la ligue. Espérons que ça se réalisera; mais n'oublions pas que le Collège aura à faire face à des équipes qui ont fait preuve de compétence durant les années précédentes et qu'il faudra que les Voyageurs travaillent fort pour ne pas décevoir les spectateurs.

Inutile de vous en dire trop aujourd'hui, car cet article a été écrit précisément pour vous laisser savoir que le hockey au Collège n'est pas mort et pour vous faire part de la joie qu'éprouve le Collège en voyant renaître son équipe de hockey. Dans le prochain numéro de "La Liberté et le Patriote", nous vous informerons de la cédule des Voyageurs afin que vous puissiez les accompagner dans leur route. En attendant, patientez, chers lecteurs; il faut quand même donner la chance à nos braves de se préparer pour leur partie du 19 décembre prochain.

Comité de publicité

Aux Jeunesses Musicales

Une merveilleuse initiation aux secrets de la guitare

Le vendredi 6 décembre, les Jeunesses Musicales de Saint-Boniface recevaient comme artiste invité le célèbre guitariste français, M. Alexandre Lagoya.

Ce qui frappe le plus en apercevant M. Lagoya, c'est sa très grande simplicité et son sens de l'humour.

Tout au long du concert, grâce aux explications fort intéressantes de M. Matias Tiburski, commentateur et régisseur, l'auditoire a pu suivre avec beaucoup de profit chaque morceau. Ainsi, par exemple, cette atmosphère de sérénité de la "Sarabande variée" de G. F. Haendel aux variations si calmes et mélodieuses.

Claude Debussy a déjà dit que "la guitare est un clavecin très expressif", ce qui permet de comprendre notre grand musicien s'exécutant avec grandeur et beaucoup de coeur. Penché un peu comme un vieillard sur sa guitare, M. Lagoya faisait ressortir toute la diversité de timbre et d'expression de son instrument. Ses doigts glissaient sur les cordes comme le skieur habile qui a appris à dominer les difficultés des pentes.

Au sujet du concert de vendredi dernier, il convient de relever ici une nouveauté, ce dialogue entre artiste et auditoire au sujet de la technique de l'instrument. Un jeune d'une douzaine d'années environ demanda à M. Lagoya combien elle avait coûté sa guitare. Le musicien de répondre avec un large sourire: "2,000 dollars!".

Après le concert, M. Lagoya accorda à un groupe de personnes une courte interview où il leur donna plus d'information au sujet de la guitare classique.

Ce célèbre musicien est un assoiffé; il est toujours en quête d'une plus grande maîtrise de son instrument. Cette soirée a permis à plusieurs de connaître les secrets précieux de la guitare. Une vilaine grippe n'empêcha pas M. Alexandre Lagoya de charmer les 250 personnes qui étaient présentes. Et c'est avec enthousiasme que la foule l'a applaudi.

L. B.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes

	G	P	Pts
Clube Belge no 1	7	2	10
Western Paint	7	2	10
CKSB	6	3	9
Marion	5	4	7
Chez Huot	5	4	7
Canadiens de Naissance	5	4	6
Twin Cities Painting	5	4	6
Clube Belge no 2	4	5	5
Seals	4	5	5
The Blues	3½	5½	4½
Cercle Ouvrier	1½	7½	1½
Medo-Land	1	8	1

Haute partie: Roland Marion, 233.

Hautes 3 parties: Roland Marion, 622.

Haute partie d'équipe: Marion, 964 (nouveau record).

Hautes 3 parties d'équipe: Marion, 2780 (nouveau record).

Au fil du rail

C'est là le titre d'un petit mensuel publié à Montréal par le Canadien National à l'intention de ses employés et retraités. Il est bien présenté et surtout bien écrit. Les rédacteurs ont le souci d'employer les termes techniques français pour décrire tout ce qui se passe au CN. Il y a même des articles sur le vocabulaire à utiliser dans les divers services. C'est une bonne façon d'aider les employés à corriger leur langage et à s'exprimer correctement.

CN mérite d'être félicité pour cet apport au bilinguisme. On pourrait lui suggérer d'envoyer des copies d'AU FIL DU RAIL à toutes nos écoles prétendues bilingues. Cela aiderait nos jeunes à "switcher" de l'anglais au français même pour prendre le train!

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Initiation

Tout s'est bien passé, le dimanche 1er décembre, alors que 22 néophytes réunis à l'auditorium du Club St-Vincent subirent avec succès les trois degrés requis pour devenir membres de notre conseil.

Félicitations à l'équipe des officiers pour l'excellent travail! Les 185 convives au délicieux banquet de clôture sont un témoignage éloquent de l'intérêt des membres réguliers envers les nouveaux frères!

Réception

Le lundi 2 décembre avait lieu notre assemblée d'affaires, suivie de la réception des nouveaux frères.

Il nous a fait plaisir, frères, de vous recevoir à bras ouverts. Nous sommes fiers de vous et nous espérons qu'à l'avenir vous saurez être fidèles à nos réunions, évitant toutefois — soit dit en passant — d'imiter certains frères... un peu trop loquaces!

Çà et là

A la suite des avis de motion qui se multiplient dernièrement, il serait bon de se demander si le comité de finances ne ferait pas bien d'établir un budget pour notre conseil pour l'année en cours?

Qu'est devenu notre confrère "Bistouri" du Conseil Provencher? Nous manquons son style piquant et savoureux.

"Après-Tout", lui, nous sert des petits sermons hebdomadaires dans les colonnes du Conseil St-Boniface! Je gagerais qu'il croit encore aux résolutions solennelles du Jour de l'An!

Quoi qu'il en soit, aux fidèles chroniqueurs du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'à tous les frères en général, nous adressons nos meilleurs voeux pour une Bonne et Heureuse Année.

Ligue de 5 quilles

Equipes	Points
E. McCarthy	54
L. Girouard	53
C. Jeanson	47
H. Sala	47
T. Girard	41
A. Jeanson	36
A. Girard	34
D. Nolin	24

Rigoletto

Qu'est-ce que le progrès? Serait-ce uniquement le mouvement, la marche en avant, où qu'elle mène? ou bien plutôt la marche vers un but de perfectionnement, soit matériel, soit moral, seul digne de ce nom?

MGR BAUNARD

Mon pays c'est la montagne

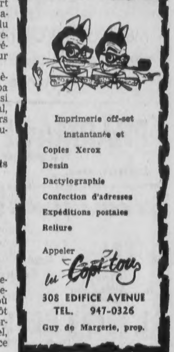
Les membres de la J.F.M. de Somerset sont heureux de vous inviter à vous joindre à eux dans la montagne Pembina à l'occasion de leur Boîte à chansons. Leur soirée aura lieu le vendredi 13 décembre à la salle communautaire de Somerset.

Vous aurez la joie d'entendre des merveilleuses voix de St-Boniface, de St-Claude et de Somerset. Quelques-uns de nos invités sont Gérald Allard, Norman Paul, Marcel Gosselin, Guy Boulianne et Roger Payette. Une danse, avec l'orchestre des "Riots", terminera notre soirée.

Nous vous attendons à notre Boîte à chansons. A bientôt, alors!

Mona Fraser,
présidente de la J.F.M.,
Somerset, Man.





L'Archevêque de Winnipeg professeur honoraire à l'université de Manitoba

Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, archevêque de Winnipeg, vient d'accepter un poste de professeur honoraire à la faculté d'Histoire de l'université de Manitoba. Mgr Flahiff est aussi l'auteur de nombreux ouvrages sur des sujets connexes.

Son rôle de professeur honoraire consistera principalement en consultation sur des thèses et en participation aux délibérations portant sur tout changement majeur qu'on voudrait apporter au programme d'études d'histoire médiévale pour universitaires avancés. Mgr Flahiff est déjà membre du "Medieval and Renaissance Guild" fondé récemment à l'Université. Il est le premier professeur honoraire nommé à la faculté des Arts.

Outre le diplôme de baccalauréat ès Arts, de l'Université de Toronto (collège St. Michael's), Son Excellence possède un diplôme en éducation du Ontario College of Education, fit des études à l'université de Strasbourg et obtint son doctorat en Etudes médiévales de l'Ecole des Chartes, de Paris.

Il est à remarquer qu'un professeur honoraire ne reçoit pas de salaire pour ses services.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

N.B. — Quand des représentations payantes ont lieu à l'Auditorium le dimanche soir, seuls les détenteurs de billets pour ces représentations sont admis à la galerie. On est prié de vérifier par téléphone lorsqu'on désire s'y rendre dans ces occasions.

Sculpture sur bois

Depuis le 29 novembre et jusqu'au 2 janvier, des sculptures sur bois de Rakhel Biller-Klein, boursière du Conseil canadien des Arts, seront en exposition. Ces oeuvres sont divisées en deux groupes, celles datant de 1965 à 1968 et d'autres illustrant certaines cérémonies de la Pâque juive.

Au Sacré-Coeur

WINNIPEG

Noces d'argent

Le samedi 23 novembre, M. et Mme Donald Davignon célébrèrent leur 25e anniversaire de mariage. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé de la paroisse, officia à la cérémonie religieuse.

Environ 200 parents et amis se réunirent ensuite à la salle Guertin pour une soirée sociale. M. L. Baron proposa la santé des élus de la fête. Mlle Linda Davignon, fille aînée des jubilaires, lut une adresse, puis sa jeune soeur, Eileen, leur présenta un service à thé en argent.

Cette présentation fut suivie d'un programme de danse au cours duquel un délicieux goûter fut servi.

M. et Mme Donald Davignon désirent exprimer leur vive reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à faire un si beau succès de cette soirée.

Soirée de la Veille du Jour de l'An

Si vous vous demandez où aller la veille du Jour de l'An, nous avons une bonne suggestion à vous faire. Pourquoi ne pas assister à la veillée organisée par le Club Montmartre de notre paroisse? Elle aura lieu le mardi 31 décembre 1968 dans la salle de l'école, 597, avenue McDermot (l'entrée donne sur la cour). Un souper-buffet sera servi un peu après minuit et l'orchestre "W.J." fera les frais de la musique. Le tout se terminera vers 2 h. et le coût est de $4.50 par personne. Si vous êtes intéressé, appelez soit M. E. Pazdor (tél.: 774-2342) ou M. D. Davignon (tél.: 772-5971).

Les délégués sont repartis . . .

(Suite de la première page)

que. Il faudrait que l'atmosphère soit changée, car à la Faculté présentement tout est complètement anglais et anglicisant. Il n'y a pas d'espoir d'amener du français dans nos écoles à moins qu'on ne forme de bons professeurs et que la mentalité anglaise soit changée!" (Une institutrice déléguée)

"Je crois que depuis 50 ans on s'est forcé de créer une mentalité anglaise qu'on n'avait pas autrefois. Et présentement pour donner un autre esprit à la jeunesse, il faudrait mettre plus de français dans nos écoles." (Un délégué)

"Ce n'est pas les Anglais qui nous donnent de la difficulté, c'est nous-mêmes. Nos propres gens ont tellement d'apathie envers la langue française qu'ils n'en voient pas la nécessité ni l'utilité!" (Un observateur)

Rapport sur l'économie

"L'économie, c'est la question qui m'a le plus intéressé, car c'est mon domaine. Il faudra travailler d'arrache-pied et il faudra beaucoup d'organisation. Mais nous sommes absolument prêts à affronter ce travail. Le rapport nous a donné entière satisfaction." (Un délégué)

Rapport sur la culture

"J'ai trouvé que le rapport de la culture était formidable et j'ai hâte d'en voir les effets! Tout était précis, clair et ça aidera sûrement la population manitobaine." (Une institutrice déléguée)

Animation sociale

"J'espère que l'on basera les activités et les entreprises de la nouvelle société sur les découvertes ou suggestions du peuple et non d'une minorité." (Un délégué)

"Je crois que ce qui nous sauvera, ce sera l'animation sociale. Il faudra commencer par intéresser les gens et ensuite prendre des décisions au fur et à mesure." (Un observateur)

Résultats prévus

"Une des conditions de succès de la vie française au Manitoba, c'est que l'on se rencontre plus souvent, que l'on pose nos problèmes, nos espérances et que l'on participe aux mêmes angoisses et aux mêmes joies. Ce sera la clef du succès pour une meilleure culture française au Manitoba." (Une institutrice déléguée)

"Le changement le plus radical que j'entrevois, c'est l'intérêt que cela peut créer parmi les Manitobains tant de langue anglaise que de langue française. Le Rallye a essayé de donner une nouvelle image aux mouvements canadiens-français, une image qui est plutôt constructive. Nous voulons aller de l'avant, pas nécessairement marcher sur les pieds des autres! Nous leur demandons leur coopération, tout simplement." (Un délégué)

"J'espère que le gouvernement provincial va se réveiller et encourager les Manitobains d'une façon beaucoup plus positive." (Une institutrice)

Un certain nombre de congressistes ont suggéré au cours des interviews que des mini-rallyes soient organisés dans les diverses régions afin de sensibiliser davantage la population. On en a suggéré également pour les jeunes.

Chez tous, jeunes et adultes des milieux urbains comme des districts ruraux, on a relevé le même élan, la même décision de passer à l'action concrète sans plus tarder.

Ouverture officielle du nouveau Centre Libéral provincial

Le très hon. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, et le chef de l'opposition, M. Gildas Molgat, couperont un grand ruban rouge pour ouvrir officiellement le nouveau Centre du parti Libéral du Manitoba, à 667, avenue Ellice, Winnipeg, à 10 h. du matin, le samedi 14 décembre. L'hon. James Richardson, ministre manitobain auprès le gouvernement fédéral, et M. Vic Fulton, président du parti provincial, les assisteront. Les deux dignitaires dévoileront aussi une plaque commémorative en bronze. La cérémonie se déroulera à l'extérieur et le public est invité.

On présentera un certificat de membre à vie du parti libéral du Manitoba au premier ministre. Ce geste lancera la campagne de 1969 du parti. MM. Trudeau, Molgat, Richardson et Fulton prononceront des allocutions.

Les membres libéraux du parlement et les sénateurs manitobains, les membres libéraux de l'Assemblée législative provinciale, ainsi que ceux du Conseil exécutif, seront aussi présents.

Après la cérémonie, M. Trudeau fera l'inspection du nouveau local. A partir de 4 h. de l'après-midi, le Centre sera ouvert au public et on servira du café et des gâteaux.

Le nouveau Centre est destiné au service du public en général — non seulement aux Libéraux. "Nous voulons que les gens sentent qu'ils peuvent y venir librement ou nous appeler". Les numéros de téléphones sont 775-0367 et 775-0368. Le Centre est situé au coeur de la ville dans la circonscription électorale de Winnipeg-Nord-Centre.

Un mur entier du deuxième étage de l'édifice est réservé pour les signatures des visiteurs éminents. Il remplacera le livre d'or traditionnel. Les bureaux de communications sont aussi situés à cet étage. L'espace au rez-de-chaussée est consacré aux bureaux du chef du parti et de ses aides, ainsi qu'à ceux des employés du parti libéral.

M. Molgat se dit enchanté d'avoir l'espace pour coordonner toutes les activités au même endroit et remercie tous ceux et celles de tous les coins de la province, dont les contributions ont rendu possible un travail d'équipe plus efficace.

Plan de Sécurité familiale

La Société Franco-Manitobaine se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

Magistrat Robert Trudel, Westmount Drive, St-Boniface, du 17 décembre.

M. Noël Dionne, rue Des Meurons, St-Boniface, du 18 décembre.

M. Maurice Routhier, St-Léon, du 22 décembre.

Ste-Agathe

Le jeudi soir 5 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques recevait comme invité d'honneur le R. P. Gérard Leclaire, O.M.I., qui donna une conférence sur la Bolivie, à l'aide de diapositives qu'il expliqua avec précision. Mme Irène Alarie, cousine du missionnaire, présenta le conférencier. Celui-ci remercia Mme Alice Alarie, présidente de la Ligue, de son aimable invitation et dit quelques mots de reconnaissance envers M. l'abbé A. Couture et l'organisation des femmes de la paroisse.

Le Père Leclaire se dévoue totalement dans une paroisse de 10,000 âmes depuis cinq ans et désire y continuer son ministère tant que Dieu lui en donnera la force.

M. Lucien St-Vincent, camarade de collège du Père Leclaire, accepta d'être l'interprète de l'assemblée pour lui exprimer la gratitude dont tous les coeurs débordaient.

Pendant que les hommes prenaient un café, les dames passèrent aux affaires de la Ligue. Le rapport du comité d'éducation fut donné par Mme Doris Lemoine. Comme les années passées, une chorale exécutera des chants de Noël dans différentes institutions.

Mme Irène Alarie, du comité social, fit savoir que des cartes et des cadeaux avaient été envoyés à Mmes Florence Chartier et Simone Dorge à l'occasion de la naissance d'une fille chacune.

Il fut décidé qu'il y aurait vente de pâtisseries à la salle paroissiale après les messes de 8 h. et 10 h. 15 le dimanche 15 décembre et une soirée sociale le 27 au profit de la Ligue.

Le dépouillement de l'arbre de Noël avec bénédiction des enfants de la paroisse aura lieu le 20 décembre, à 1 h. 30 de l'après-midi.

On pense sérieusement à organiser un grand bazar dans la paroisse pour le printemps prochain, soit les 12 et 13 avril.

Soirée récréative

Le vendredi soir 6 décembre, à la salle paroissiale, avait lieu une soirée de divertissements variés à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël des Clubs 4-H avec échange de cadeaux. Outre les parents des membres et leurs enfants, on remarquait la présence de M. O. Anderson, de Winnipeg, animateur d'expérience, et son épouse, ainsi que M. M. May, agronome de St-Pierre, les membres du Club d'économie domestique du même endroit et leurs parents et Mlle Judy Fredrickson, de Morris, diplômée en économie domestique et en tête du district.

Cette année, les Clubs 4-H de Ste-Agathe sont plus forts, les membres plus nombreux par l'amalgamation de ceux d'Aubigny et, récemment, par la formation d'un Club de travail sur bois pour les jeunes garçons.

Tous les participants retournèrent chez eux bien contents de cette soirée et de l'excellent goûter.

Dunrea

Histoire de la paroisse

Le 11 octobre 1902: Mort de M. l'abbé Turcotte, premier curé de St-Félix. Il meurt à l'hôpital de St-Boniface. Grand-messe pour le repos de son âme dans notre chapelle le 27 octobre 1902. Du 26 au 29 janvier 1903: Visite de la paroisse. Du 5 au 12 juillet: Retraite ecclésiastique. Le 12 juillet 1903: Il est décidé que l'on bâtira l'église et le presbytère. En réponse à une pétition présentée par quelques délégués, l'archevêque nous ordonne de marcher. Tout de suite, on se met à l'oeuvre. On commence, dès le 13 juillet, à charroyer le sable et la pierre pour les fondations.

Le 20 juillet 1903: Mort de Sa Sainteté le Pape Léon XIII; le 2 août, service pour le repos de son âme. Le 10 août 1903: On commence à creuser la cave de l'église et du presbytère pour en construire les fondations en pierre. Le 26 août: on commence les travaux de l'église. M. Dieudonné Péloquin en est l'entrepreneur.

(St-Félix de Valois)

Anniversaire

Une fois encore, la bonne vieille grand-mère Souyri était l'objet de démonstrations, amicales à l'occasion de son 87e anniversaire de naissance. Un repas de famille fut servi à la demeure de M. et Mme Norbert Carney, gendre et fille de la jubilaire, le dimanche 1er décembre. La chère aïeule reçut, en plus des félicitations d'usage, de jolis cadeaux des enfants et petits-enfants.

Le mardi après-midi, quelques amies se donnaient rendez-vous pour aller féliciter à sa demeure la gentille dame, encore vive et alerte pour son âge. Elle servit elle-même le thé, accompagné de bons gâteaux, et le soir de ce même jour, le médecin local, accompagné de son épouse, puis M. le curé et des membres de la famille se sont fait un plaisir d'aller féliciter l'élue du jour.

Tous souhaitent à Mme Marc Souyri encore bien des années de vie active et heureuse, servant d'exemple à la génération qui pousse.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

34-469-36P.

Aubigny

Soirées

Le 23 novembre, à la salle Normandin, avait lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Eve Kowalski et de M. Paul Lévesque, dont le mariage eut lieu le samedi 30 novembre.

Le vendredi 6 décembre, Mlles Aline Caron, Edith St-Hilaire, Lise Chartier, Janice Landry et Joyceline Ritchot et le jeune Michel St-Hilaire, accompagnés de leurs parents, assistaient au dépouillement d'un arbre de Noël pour les membres des Clubs 4-H à Ste-Agathe.

Le jeudi 13 décembre, M. et Mme M. Caron seront les invités de M. et Mme Dave Harder, de Morris, à l'occasion d'une réception de Noël pour les membres du Conseil de la municipalité de Morris. M. Caron est le nouveau conseiller du quartier no 4.

Nouvel atelier

Le lundi 9 décembre, M. R. Peterson ouvrait les portes d'une poterie à huit employés d'Aubigny. Un directeur de Chicago et quelques personnes envoyées du gouvernement sont venus prêter main-forte au propriétaire pour initier les employés. Bon succès et persévérance au propriétaire et aux employés.

St-Jean-Baptiste

Troupe scoute

Lors de la dernière réunion de la troupe, les Scouts ont été honorés de la visite du Chef de District, M. Jean Lafournaise. Celui-ci a profité de l'occasion pour présider à la cérémonie d'investiture des Chefs, nommant ainsi officiellement Norbert Ritchot scoutmestre et Jacques Trudel assistant-scoutmestre.

Quatre Scouts, Yves Sabourin, Denis Jobin, Claude Fillion et Maurice Sabourin, ayant récemment fait leur promesse de chef de patrouille, ont la fierté d'avoir reçu des mains du Chef de District un certificat attestant leur investiture à la charge de C.P.

Les parents des Scouts se sont réunis mardi dernier pour discuter de l'aspect monétaire de la troupe. Ils ont pris certaines décisions précises en vue du soutien financier de leurs Scouts.

Le tirage en marche depuis quelque temps a été fait. Les gagnants sont: M. Paul Plaetinck, de St-Boniface (1er prix), Mme Antoine Sabourin, de St-Jean-Baptiste (2e prix), et M. Donat Beaudette, également de St-Jean-Baptiste (3e prix). Chaleureux remerciements à tous les vendeurs et surtout à tous ceux qui ont encouragé les vendeurs.

St-Norbert

L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert désirent remercier toutes les personnes responsables du grand succès de leur bingo.

Merci à ceux et celles qui ont aidé à l'organisation du bingo, ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont assisté.

Nous voulons féliciter tous les gagnants, mais particulièrement Mme Maurice Fifi, de St-Adolphe, qui fut l'heureuse gagnante du gros lot de $300.00.

La Broquerie

Causerie historique

La soirée du 22 novembre, au Centre Culturel où Mlle Marie-Louise Boily fut conférencière invitée, a été un succès. Les anciens de La Broquerie nous ont fait honneur. Les membres de la Société Historique ont affirmé avoir été impressionnés par l'atmosphère de cordialité qui régnait au sein de la réunion. Plusieurs citoyens de St-Boniface, qui ont eu des relations avec nos ancêtres, ont eu des paroles élogieuses pour notre paroisse.

La Société Historique propose de répéter la causerie à La Broquerie, peut-être au début de l'année qui vient. Soyez donc aux aguets, on vous avisera en temps et lieu.

Camp liturgique

Durant la fin de semaine du 15 novembre, nous avons eu l'occasion d'assister à un Camp liturgique à Otterburne. Nous étions environ cinquante jeunes qui cherchaient ensemble le vrai sens de la religion.

Ce camp nous a beaucoup inspirés, car plusieurs impressions inoubliables ont émergées de cette expérience unique. C'est merveilleux de voir comment les jeunes participent aux diverses activités: jeux, discussions, chants et repas. Ensemble nous formions une petite communauté unie et heureuse. Il fallait d'abord posséder un esprit ouvert afin de participer entièrement à la recherche et à la découverte de notre thème: "L'église, c'est nous". La chanson, thème "Tous les copains" reprise souvent durant ces jours, nous faisait ressentir l'atmosphère d'unité et d'amitié très intense qui régnait partout. Nous avons vécu ensemble le sacrement de pénitence et la messe que nous avons consciencieusement organisée nous-mêmes. C'est merveilleux.

Nous avons goûté à un si grand bonheur fraternel que nous en avons beaucoup joui et ne regrettons pas un seul instant d'y être allés et étions tous attristés au moment du départ. C'était une expérience extraordinaire et nous espérons vivement y retourner sous peu. Nous vous encourageons tous d'aller vivre cette expérience qui vous éclairera sur votre rôle de chrétien dans l'église.

Lucienne, Madeleine et Gisèle, étudiantes à l'Institut Collégial de La Broquerie.

* * *

Lettre d'un missionnaire

Bien chers parents, amis et paroissiens,

Je profite de ce temps des Fêtes que nous allons vivre ensemble pour vous donner signe de vie et de joie. Non, je ne vous oublie pas.

J'ai fait un merveilleux voyage pour venir ici: parti de Winnipeg avec mes copains de Pont-Viau le 10 septembre, nous avons passé une journée à Vancouver. Puis nous avons filé jusqu'au Japon où nous sommes demeurés quatre jours. Quand on arrive en Orient, nous avons vraiment l'impression de pénétrer dans un deuxième monde et une impression de mystérieux nous saisit. Nous nous sommes ensuite envolés vers Manille. Enfin nous arrivons à Davao le 16 septembre.

En arrivant aux Philippines, la première chose qui nous frappe, c'est la chaleur; en descendant de l'avion, nous avions un beau soleil . . . et beaucoup d'humidité. Même en décembre, aucun problème de tempête de neige!

Le paysage tropical qui nous entoure est vraiment magnifique, les gens bien sympathiques et faciles d'accès. La grande majorité est cependant très pauvre, et les familles assez nombreuses: 5 à 7 enfants. Les habitations, en général, sont très petites, construites en bois ou en "nippa", et pas très bien organisées sur le plan hygiénique.

Du point de vue religieux, il y a également un immense travail à réaliser: la majorité des gens ici sont chrétiens-catholiques, mais l'ignorance religieuse est très grande chez la plupart; ils ont aussi beaucoup de croyances non-chrétiennes qui semblent être partie intégrante de leur culture et qui ne sont pas faciles à déraciner; ce n'est donc pas le travail qui manque . . .

Mon activité principale depuis mon arrivée ici est d'apprendre la langue: le visayen. Nous allons à l'école de langue des Pères Maryknoll (américains) située à environ trois milles de Davao. Me voici donc redevenu écolier! C'est un cours très bien organisé. Nous sommes 18 étudiants et nous avons neuf professeurs "filipinos". A la fin d'avril prochain, nous devrions pouvoir nous débrouiller assez bien dans ce dialecte. Ça commence d'ailleurs déjà à être intéressant, car nous pouvons maintenant entretenir une conversation simple avec les gens.

En terminant, je veux vous offrir, à tous et à chacun, mes meilleurs voeux pour un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année remplie de joie et de paix. J'aimerais être présent pour partager avec vous ces belles journées, mais je vous serai uni par la pensée et la prière. Je vous invite aussi à avoir une pensée spéciale dans vos rencontres avec le Seigneur pour ces gens d'ici. Sans le savoir souvent, ils partagent durant toute leur existence l'état de pauvreté du Sauveur Enfant. Oui, la crèche prend ici un sens très profond et très réel. Une petite prière aussi pour le travail missionnaire que je commence auprès d'eux. Bonjour donc et au plaisir de vous lire.

Un des vôtres en terre missionnaire,

Pierre Fisette,
Davao, Philippines.

Mariage

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Ledding-Sala

Le samedi 23 novembre, à 5 h. 30 p.m., en l'église du Précieux-Sang, Mlle Marie-Paule Sala, fille de M. et Mme Hervé Sala, unissait sa destinée au docteur David Ledding, fils de M. et Mme Marvin Ledding, de Biggar, Sask., M. l'abbé Emile Toupin, curé de Whitewood, Sask., et cousin de la mariée, officiait à la cérémonie. Robert et Bernard Poirier servaient la messe.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en poult-de-soie garnie de dentelle au col et manches, avec courte traîne. Son court voile bouffant était retenu par un diadème de petites roses blanches et son bouquet se composait de roses blanches et de stéphanotis.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorraine Sala et Mary Ledding, soeurs des mariés, portaient des robes identiques de ligne A en satin bleu jade et avec manches cloches trois quarts. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs teintés de bleu.

MM. Daniel Ledding, frère du marié, et Michael McDonald, beau-frère de la mariée, étaient garçons d'honneur, tandis que M. Marvin Ledding accompagnait son fils. MM. Roland Fontaine et Michael McAvoy, cousins des mariés, agissaient comme huissiers.

Mme Louise Roy-Morin exécuta quatre cantiques appropriés, et Mlle Harrison touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et invités se rendirent au Club Traverse pour une réception suivie d'une soirée dansante. M. Valmore Gervais, oncle de la mariée, présenta un toast.

Les nouveaux époux se dirigèrent ensuite vers Vancouver pour leur voyage de noces. A leur retour ils résideront à St-Boniface.

M. et Mme M. Régnier, de Saint-François-Xavier, célèbrent leur 45e anniversaire de mariage

ST-FRANÇOIS-XAVIER — Les enfants de M. et Mme Marc Régnier, de St-François-Xavier, organisèrent, le dimanche après-midi 1er décembre, une fête de famille en l'honneur de leurs parents dont le 45e anniversaire de mariage avait eu lieu le 28 novembre.

La Rév. Sr Reine Régnier, M.O., de Ste-Amélie, ainsi que tous les autres frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de M. et Mme Régnier, se rendirent à la résidence de M. et Mme Jules Allard pour un thé-surprise.

Durant la réunion familiale, M. l'abbé Gérard Régnier se fit l'interprète de tous pour féliciter ses parents, leur souhaiter bonheur, santé et longue vie et les remercier sincèrement pour tout ce qu'ils avaient fait pour leurs enfants et petits-enfants. M. et Mme Marc Régnier, encore émus de cette grande surprise, remercièrent à leur tour tous ceux qui s'étaient dérangés pour faire de cette fête une journée inoubliable.

A cause de la distance, M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, Sask. (soeur de Mme Régnier), et deux des gendres et filles des jubilaires, MM. et Mmes S. Monaghan, de Windsor, Ont., et Dollard Pichard, de Los Angeles, Cal., ne purent assister à la fête, mais ils y prirent part en envoyant leurs messages de félicitation par téléphone.

M. et Mme Marc Régnier (Germaine Morin) naquirent tous deux à St-François-Xavier et, après leur mariage, s'établirent sur une ferme avant de prendre leur retraite au village où ils sont toujours actifs. Les jubilaires ont huit enfants, dont Mme Jules Allard (Thérèse), de St-François-Xavier, Marie-Ange, de Winnipeg, Maurice, de St. James, Mme Dollard Pichard (Reine), de Los Angeles, M. l'abbé Gérard Régnier, curé de St-Lazare, Mme Karl Riese (Carmel) et Marguerite, de Winnipeg, et Mme Stan Monaghan (Anne-Marie), de Winnipeg, Ont., ainsi que seize petits-enfants.

Election aux Commissions épiscopales de la CCC

OTTAWA — Douze évêques du secteur français viennent d'être élus par leurs collègues de la CCC au poste de président des diverses Commissions épiscopales.

Il s'agit de la Commission d'Action catholique et d'Apostolat laïc, Mgr P.-E. Charbonneau; de la Commission d'Action sociale, Mgr G.-L. Pelletier; de la Commission du Bien- être social, Mgr L. Noël; de la Commission de Catéchèse, Mgr G.-M. Coderre; de la Commission du Clergé et des Séminaires, Mgr M. Paré; de la Commission des Communications sociales, Mgr J.-M. Fortier; de la Commission de l'Education, Mgr E. Frenette; de la Commission de l'Entraide apostolique et missionnaire, Mgr M. Baudoux; de la Commission de Liturgie, Mgr M. Baudoux; de la Commission de l'Oecuménisme, Mgr P. Grégoire; de la Commission des Relations avec les Religieux, Mgr G. B. Flahiff; de la Commission de Théologie, Mgr A. Ouellette.

Ces Commissions, composées de quatre ou cinq membres, sont responsables devant l'Assemblée des évêques du Canada de leur secteur de recherche et de pastorale. Dans la plupart des cas, un office ou secrétariat national leur sert d'exécutif et de nombreux experts, prêtres ou laïcs apportent leur collaboration.

Ste-Amélie

25e anniversaire de mariage

Quelque 40 parents et amis se réunissaient chez M. et Mme F. Vandenbosch, le dimanche soir 17 novembre, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Mlle Claire Vandenbosch, fille des jubilaires, lut une adresse au nom des enfants, et M. J. Vandenbosch au nom des parents et amis. Un panier à linge, un plateau à gâteau et une table de télévision furent présentés aux héros du jour de la part des parents et amis, et un percolateur électrique de la part de leurs enfants.

M. et Mme F. Vandenbosch remercièrent tous et chacun en termes très émus, puis un goûter fut servi.

Bingo

Félicitations aux gagnants du bingo du 8 décembre: Mme Levine Leplo, M. Emile Verhaeghe, Gaston Grandbois, A. Vandepoele, Mme George Zastre, Mme G. Vandenbosch, M. Emile Lépine, M. N. Roussin, Mme B. Delorme, M. E. Clément, Mme Jacob, Marianne Boisvert, M. Léon Gronenchield ($62.00) et M. Jean Roche. Les prix d'entrée allèrent à Mme Georgette Verhaeghe, M. L. Gronenchield et M. Ludger Soucy.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Georgette et Gustave Verhaeghe et à Mlle Evelyn Grandbois, patientes à l'hôpital de Ste-Rose-de-Lac.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Les gagnants lors de la soirée de bingo tenue le dimanche 8 décembre furent les suivants: lot de $25.00, Mmes Charles Poirier et A. Lodwick, de Treherne; $10.00, Mlle Jacqueline Delaquis, Mmes Henri Pantel, Jean Mao, Annie Graham et M. Lawrence, de Treherne, MM. Louis Brouzes, Louis Lecoq, de Treherne, et V. Klott, de Morden; $5.00, Mme Florence Morrey et M. Jack Morrey, de Miami; $3.00, Mlles Berthe Weicker et Huguette Delaquis, Mmes Norbert Delaquis, Annie Graham, de Treherne, et B. Campbell, de Miami. Les prix d'entrée allèrent à Mmes Gérald Messner, de Somerset, et Antoine Labossière, de Notre-Dame-de-Lourdes. Les prix de $15.00 furent gagnés par MM. Raymond Badiou et Bert Campbell, de Miami; les prix de $8.00, MM. Albert Delaquis et Bill Earle, de Treherne.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 22 décembre, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $400.00. Immédiatement après le bingo, un café et des beignets seront servis gratuitement.

Soirée sociale

Le vendredi 13 décembre, à 8 h. du soir, à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Yvonne Collet et de M. Auguste Pantel à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister.

St-Pierre

Création de France-Canada, section manitobaine

L'Association Culturelle de la Rivière-Rouge a créé, le mercredi 4 décembre dernier, la première branche de l'organisme France-Canada dans l'Ouest du pays. Une assemblée publique avait été convoquée dans le but de faire connaître et d'approuver la constitution du nouveau mouvement.

A la suite d'un voyage d'échanges entre le village de St-Pierre et la ville d'Orléans, un intérêt nouveau et des liens d'amitié se sont créés entre le Canada et la France, liens que les participants à ces voyages d'échanges désiraient conserver et développer. C'est à cette fin que fut formé un comité provisoire en vue d'étudier la possibilité de fonder officiellement une section manitobaine de France-Canada.

Les buts du nouvel organisme sont: 1) le renforcement sous toutes ses formes de l'amitié entre les Français et les Canadiens; 2) la coordination à l'échelon provincial des mouvements d'amitié franco-canadiens; 3) le développement des relations culturelles et touristiques entre le Canada et la France; 4) la collaboration aux projets d'échanges culturels Canada-France gouvernementaux; 5) échanges de stagiaires (étudiants ou travailleurs); 6) réception de stagiaires français envoyés par France-Canada au Canada et responsabilité de l'organisation de la réception de stagiaires manitobains envoyés par l'Association en France.

Il a été approuvé par l'assemblée que, pour devenir membre actif et ainsi avoir droit à pleine participation aux activités de l'Association et au droit de vote lors des réunions, toute personne intéressée devra verser le coût d'entrée (fixé à $5.00) en plus de la cotisation annuelle. Pour devenir membre associé, il suffira de verser la cotisation annuelle, ce qui donnera droit aux mêmes avantages qu'aux membres actifs, sauf le droit de vote.

A la suite de l'étude et de l'approbation de la constitution par l'assemblée présente, un nouvel exécutif fut créé par élection. Seront membres du mouvement: président, M. Fernand Lavergne, maire de St-Pierre; vice-président, M. Fernand Parenty; secrétaire, Mme Louise Ruest; trésorier, M. Jean-Louis Forgues; conseillers, MM. Louis Gosselin et Emile Péloquin; président sortant de charge, M. René Mulaire.

Toute la population manitobaine, jeunes et adultes, manifestant le désir de mieux connaître la culture française, est invitée à participer à ce mouvement. Toute personne intéressée pourrait communiquer avec le président de l'Association, M. Fernand Lavergne, et obtenir ainsi les renseignements voulus.

St-Lazare

Heureuse visite

Les paroissiens avaient l'honneur de recevoir la visite du Père E. Mulaire la semaine dernière. Ce dernier est missionnaire en Bolivie depuis 1961 et doit retourner en ce pays bientôt.

Lundi soir, à la suite de l'assemblée des Chevaliers de Colomb, il donnait une causerie expliquant la situation qui existe en Bolivie. Tous ont goûté avec intérêt ses paroles éloquentes. En guise de remerciement, les Chevaliers de Colomb lui présentaient une bourse de $100.00.

Le Père Mulaire est le frère de M. Eugène Mulaire, membre du conseil et marchand à St-Lazare depuis deux ans.

Meilleurs voeux de succès au missionnaire qui, comme tout autre missionnaire, démontre un dévouement sans pareil.

Crèche de Noël

Des remerciements sont dus aux Chevaliers de Colomb qui donnaient le montant de $50.00 pour la construction de la crèche de Noël qui sera érigée encore cette année au bout de la rue principale. A ceux qui veulent aider aux travaux, on se mettra à l'oeuvre dès cette semaine.

Bonspiel

N'oubliez pas le Bonspiel organisé par l'Association Athlétique, qui aura lieu du 26 au 31 décembre. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 3 h. p.m. le jour de Noël par Paul-Emile Fouillard. N'est-ce pas un bon moyen de récréation pour tous durant les fêtes?

Arbre de Noël

Les Chevaliers de l'Autel ont en vente des arbres de Noël pour ceux qui désirent décorer leur salon. Donnons-leur notre appui car, comme toujours, la moitié des profits vont à la restauration du vieux cimetière.

Abonnements

Espérons que les abonnements à ce journal cette semaine seront considérables.

Lisons **la Liberté et le Patriote**, soyons fiers de notre langue, soyons fiers aussi de pouvoir parler la langue anglaise et soyons fiers d'être CANADIENS.

St-Malo

Les Intrépides

Le vendredi 13 décembre aura lieu, à St-Malo, une soirée "Vins et Fromages" organisée par la Chambre de Commerce. La chorale des Intrépides, connue de quelques-uns, présentera de ses plus beaux chants. Bienvenue à tous les adultes pour une soirée qui promet d'être très intéressante. Le tout débutera à 9 h. 15 du soir. Parents et amis, on vous attend!

Décès

En Saskatchewan

PRUD'HOMME —

M. Edouard Lafrenière

M. Edouard Lafrenière est décédé le 9 novembre à l'hôpital St-Michel de Cudworth, à l'âge de 73 ans, après une longue maladie endurée avec patience et résignation.

La messe de Requiem fut célébrée le 12 novembre en l'église de Prud'homme par le R. P. J. Claffey, P.P. Les porteurs étaient MM. Jérôme, Ronald, Léo et Lionel Lafrenière, fils du défunt, MM. Armand Préfontaine et Frank Viczko, ses gendres. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur.

M. E. Lafrenière arriva à Prud'homme avec ses parents à l'âge de 8 ans. Plus tard il s'établisait sur la ferme paternelle où il fut toujours un cultivateur accompli. Possédant une voix superbe, il faisait partie du choeur de chant de la paroisse avec son père et ses six fils, dont l'un le précéda dans la tombe à l'âge de 22 ans. M. Lafrenière était aussi l'un des membres du comité de crédit de la Caisse populaire depuis 25 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rose; trois filles, Mme Frank Viczko (Lorraine), Mme Armand Fontaine (Sylvia) et Mme André Lepage (Denise); cinq fils, Louis et Léo, de Prud'homme, Ronald et Lionel, de Saskatoon, et Jérôme, de Big River; quatre soeurs, Mère Stella St-Jacques, de Montréal, Mme Lilianne St-Arnaud, de Prince George, Mme Marie Weiber, de Seattle, et Mme Irène Mill, de Viscount; trois frères, Harry, de Vancouver, Clarence, de Chicago, et Lionel, de Dalhousie, N.-B.

Un dîner-buffet, dont les frais furent payés par la famille, fut servi par les dames de la paroisse à la salle du village.

Naissances

Au Manitoba

AUBIGNY —

Joseph William Stanley, fils de M. et Mme Michael Stirtonsky, baptisé le 1er décembre.

• • •

ST-LAZARE —

Le 16 novembre: Jeri-Lynn-Dee, fille de M. et Mme Philippe Huberdeau, baptisée le 1er décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Kenneth Jeffers.

Le 2 décembre: André-Arthur-Joseph, fils de M. et Mme Omer Chartier, baptisé le dimanche 8 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Chartier.

• • •

STE-AGATHE —

Le 29 novembre: Paulette-Marguerite-Marie, fille de M. et Mme Léopold Chartier, baptisée à l'hôpital général St-Boniface le 1er décembre. Parrain et marraine, le Frère Paul Sorin, missionnaire en Afrique, et Mme Marguerite Morin, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. Jules Sorin et Soeur Irène-Cécile.

• • •

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Le 1er décembre: Alain, fils de Robert Durand et de Gisèle Martin.

Livres reçus à la Rédaction

Henri Bosco: une poétique du mystère

par Jean-Cléo Godin

Jean-Cléo Godin, professeur au Département d'études françaises de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, vient de publier une intéressante étude intitulée **Henri Bosco: une poétique du mystère.**

Ce volume de la collection "Littérature" des Presses de l'Université de Montréal a été lancé récemment lors d'une réception donnée à l'Université. A cette occasion fut rappelé le 80e anniversaire d'Henri Bosco, né le 16 novembre 1888, à Avignon. Ecrivain très prolifique, ses oeuvres occupent une place importante dans la littérature française contemporaine et elles se rattachent tout particulièrement à celle de la Provence. Elles ont suscité un grand intérêt dans les milieux universitaires parce qu'elles se prêtent bien à la critique thématique, et par ailleurs elles répondent admirablement au besoin du fantastique, au goût de l'irrationnel et de l'imaginaire qui caractérisent la jeune génération. A cet égard, les livres de Bosco se rattachent plutôt à certains courants littéraires nordiques qu'à la tradition du roman français. Le mystère, affirme Bosco, est "le personnage principal de tous mes romans", et Dieu, "le personnage omniprésent".

Le sens du mystère, perception primitive et recherche obscure de la divinité, détermine donc la structure même de l'oeuvre d'Henri Bosco Elle est une vaste rêverie de la matière, toute entière sous le signe du paradis perdu. Ainsi, dans **l'Ane Culotte,** la belle aventure de l'enfant solitaire, née au contact de la terre, du ciel, de l'eau et des bêtes, dans ce paradis merveilleusement recréé par le vieux magicien Cyprien, tombe finalement sous l'emprise du mal qui est entré dans le monde, et l'innocence originelle ne se retrouve guère qu'au-delà d'une ascèse purificatrice. L'ambivalence de sa rêverie et de sa tentative de communion avec le monde est celle de la terre elle-même: la terre, berceau et tombeau, par laquelle Bosco retrouve les mythes anciens. C'est pourquoi les figures de Déméter et de Perséphone surgissent alternativement dans l'oeuvre, et l'écrivain évoque, à sa propre manière, les mythes de Narcisse et de Lorelei. Peut-être l'oeuvre de Bosco retrouve-t-elle ainsi un certain souffle épique, chacun des récits se présentant comme le geste de l'homme en quête de bonheur, d'innocence et de rachat. En tout homme subsiste la nostalgie de ses origines heureuses, mais seul le poète en garde un souvenir angoissé, connaissant mieux la pesanteur de son corps et les élans de son coeur. Seul le poète, illuminé et divin — voire même halluciné — est capable, dans sa rêverie, d'atteindre aux profondeurs du mythe. Seul aussi peut-il percevoir le mystère de l'homme.

En consacrant à la "poétique du mystère" la première étude d'envergure portant sur l'oeuvre d'Henri Bosco, Jean-Cléo Godin a voulu mieux faire connaitre une oeuvre d'une qualité exceptionnelle. S'inspirant des méthodes proposées par Bachelard ou par Jean-Pierre Richard. l'auteur démontre la cohérence de cette oeuvre, toute imprégnée de sensibilité primitive, et la richesse du souffle poétique de ce romancier de Provence qui est l'un des plus grands poètes de notre temps.

1968. Un volume de XII et 404 pages (5½ x 8½), broché. Prix: $6.25.

Jean-Cléo est né en 1936 à Petit Rocher, N.-B. Après des études secondaires et collégiales au Collège Sainte-Marie à Montréal, il a préparé un B.A. au Boston College. En mai 1964, il obtenait à l'Université de Montréal une licence ès lettres, et après des études en France, soutenait sa thèse de doctorat à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille en mai 1966. Depuis le 1er septembre 1966, il est professeur assistant au Département d'études françaises de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Le syndicalisme canadien

UNE REEVALUATION

Cet ouvrage, qui vient de paraitre aux Presses de l'Université Laval, réunit les communications présentées lors du vingt-troisième congrès des Relations industrielles de l'Université Laval tenu à Québec les 22 et 23 avril 1968. (6 x 9, 296 pages, 1968, broché, $5.00)

Le syndicalisme ouvrier est sûrement une des institutions les plus importantes dans une civilisation industrielle et démocratique. En raison de la place qu'il occupe, du rôle qu'il joue et de l'influence qu'il exerce, personne ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans le domaine syndical.

S'il appartient exclusivement aux groupements syndicaux de déterminer leurs politiques et leurs orientations, il n'en reste pas moins que tous — et spécialement ceux qui sont mêlés aux problèmes de relations de travail — ont l'obligation d'essayer de comprendre le syndicalisme dans un monde marqué par des transformations profondes.

Sous le thème "Le syndicalisme canadien: une réévaluation", les exposés et les commentaires que l'on trouvera dans le présent ouvrage veulent être un effort de réflexion sur le syndicalisme d'aujourd'hui face aux transformations présentes et à celles qui se dessinent dans un avenir pas trop lointain.

Sommaire

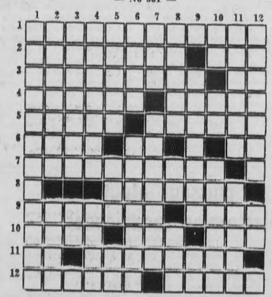
Introduction, Gérard Dion

1 — Les objectifs syndicaux traditionnels et la société nouvelle, Jean-Réal Cardin.
2 — Les structures syndicales et objectifs syndicaux, Stuart Jamieson.
3 — La démocratie syndicale, Gérard Dion.
4 — Les rivalités syndicales: Force ou Faiblesse, Evelyne Dumas.
5 — Le syndicalisme et les travailleurs non-syndiqués, Léo Roback.
6 — L'extension de la formule syndicale à des secteurs non-traditionnels, Shirley B. Goldenberg.
7 — Le syndicalisme et la participation aux décisions économiques, Bernard Solasse.
8 — Les syndicats et l'action politique, Vincent Lemieux.
9 — Le syndicalisme, la société nouvelle et la pauvreté, l'honorable Maurice Lamontagne.

Bilan et horizons

Annexe I — Le syndicalisme au Canada, Gérard Dion.
Annexe II — La concurrence syndicale dans le Québec, Gérard Dion.

— No 581 —



HORIZONTALEMENT

1—Incisions de la cornée.
2—Rendras plus pur. — La plus vile populace.
3—Qui a un goût de pourri. — Article.
4—Arbre de futaie. — Dont on se sert ordinairement.
5—Raide. — Caractère de l'alphabet.
6—Enlevée. — Fleuve de France. — Saint.
7—Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal.
8—Fera son testament.
9—Celui qui monte une yole (plur). — Cercle.
10—Parcourues des yeux. — Rayon. — Ch.-l. d'arr. sur la Drôme.
11—Mesure chinoise. — Fiente des sangliers.
12—Faute. — Bords, lisières.

VERTICALEMENT

1—Genre de composacées d'Europe.
2—De l'Epire. — Entendre.
3—Traites rudement. — Article.
4—Ancien nom de l'hirondelle (plur.) — Rivière de France.
5—Tierce. — Verbe latin. — Sym. de l'or.
6—Bord. — Se dit d'un hydravion qui se pose à la surface de l'eau.
7—Figure en forme de T. — Délaissas.
8—Qui a de gros os. — Saint. — Signifie égalité.
9—Faire cas. — Terminaison.
10—Pronom. — Note. — Rongée.
11—Canards du Nord. — Aromatise avec de l'anis.
12—Diminutif de seuls. — Petit cube.

SOLUTION DU PROBLEME No 580

■ **Horizontalement:** 1. Résidentiels; 2. Etalon — Acoup; 3. Passion — IIIe; 4. Rus — Trot — Ela; 5. Iles — Mère — Ek; 6. Mirage — Enm; 7. AM — Li — Anitar; 8. Nécessitant; 9. Duite — Deça; 10. Er — Elle — Hile; 11. Islande — Ai; 12. Air — Esterlin.

■ **Verticalement:** 1. Réprimandera; 2. Etaulimeur; 3. Sasser — Ci — Ir; 4. Ils — Saletés; 5. Doit — Giselle; 6. Enorme — Las; 7. Noé — Aident; 8. Ta — Trente — Dé; 9. Ici — Entacher; 10. Eole — Minai; 11. Lulle — At — Lai; 12. Speaker — Sein.

Wauchope

Soirée de Noël

La soirée annuelle de Noël, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu le dimanche 1er décembre dans la salle paroissiale décorée de guirlandes, poinsetties, cloches et couronnes.

Mme André Delmaire, directrice du comité de recrutement, était en charge du livre des invités, qui furent au nombre de 57.

La soirée débuta par le jeu de cartes, dont les gagnants furent: MM. Cyrille Bouchard et Louis Palendat, Mmes Charles Quennelle et J.-B. Claude. Suivit ensuite une pièce présentée par Mmes Francis Bernuy, André et Henri Delmaire, Paul Lenouail, Michel Quennelle, George Truman et C. Quennelle. M. l'abbé L. L'Heureux félicita les dames pour la présentation de cette pièce. A son tour, M. le curé monta sur la scène pour une imitation de George Goebbels, ce qui provoqua l'hilarité de l'assistance.

Après un goûter préparé par les dames et des souhaits de Noël par la présidente, Mme A. Bélisle, il y eut présentation de cadeaux à M. l'abbé L'Heureux par Mme R. Lenouail, au nom des dames, et par M. A. Bélisle, au nom des marguilliers; à Mlle Marguerite Quennelle, sacristine, par Mme L.-J. Sylvestre et à M. Maurice Quennelle, bedeau, par M. André Delmaire.

M. George Truman, marguillier, remercia les dames pour l'organisation de cette belle soirée récréative, et Mme L. Palendat, présidente du Conseil de Redvers, remercia le Conseil de Wauchope pour son invitation à la soirée. Les dames échangèrent ensuite cadeaux et souhaits de Noël, puis M. l'abbé L'Heureux prit la parole pour rappeler à l'assistance de ne pas oublier la signification de la fête de Noël qui est le mystère d'un Dieu fait homme.

La soirée se termina par des chants de Noël avec M. Charles Quennelle au piano et M. Francis Bernuy comme directeur.

Nos jeunes agriculteurs. Qui sont-ils?

OTTAWA — D'où sortent nos jeunes agriculteurs? Qui risque du capital pour s'établir en agriculture où la concurrence devient plus intense.

L'étude que vient de terminer un économiste, M. R. T. Wiens, du bureau de Regina à la direction de l'économie rurale du ministère de l'Agriculture du Canada, nous apporte quelques réponses. Ce chercheur vient de terminer une étude sur 28 jeunes agriculteurs des régions de Rosetown et d'Elrose, en Saskatchewan. Les résultats ont paru dans le numéro d'octobre de "L'Economie agricole au Canada".

Il constate que les jeunes agriculteurs comptent beaucoup sur l'aide de leur famille, généralement des parents, pour s'établir en agriculture. Ils obtiennent des garanties pour emprunter de l'argent, des machines de culture, des bâtiments pour loger leurs céréales et enfin l'appui que leur vaut la réputation de leur père lorsqu'ils recherchent du terrain à louer.

Ces avantages sont presque nécessaires aujourd'hui pour se lancer en agriculture, vu l'accroissement considérable du capital nécessaire pour constituer une unité rentable de production, qui comprend souvent six ou sept quarts de section.

Beaucoup de ces jeunes agriculteurs avaient en outre d'autres personnes de leur parenté qui possédaient le lopin de terre désiré ou qui en avaient cessé l'exploitation. Ils louaient ou achetaient souvent le terrain de ces personnes apparentées à des prix préférentiels ou encore ils en obtenaient des contrats de location.

Quelques-uns obtenaient un supplément de revenu en travaillant pour ces parents ou à l'extérieur de l'exploitation. Quelques-uns habitaient chez leurs parents pendant qu'ils établissaient leur propre exploitation.

Le crédit offert par l'Etat est très populaire. On offre la terre familiale comme garantie pour obtenir un prêt destiné aux améliorations agricoles.

La plupart des jeunes agriculteurs de la région en question prenaient à loyer une proportion plus forte de terre que les agriculteurs établis depuis longtemps.

D'après M. Wiens, quelques-uns des jeunes agriculteurs devront emprunter à long terme une somme considérable pour acheter une partie du terrain qu'ils ont loué. L'enquête a aussi démontré que le niveau d'instruction des jeunes agriculteurs s'élève et il semble qu'il continuera à s'élever à mesure que s'accroîtra le besoin de connaissances techniques en agriculture. Quelques agriculteurs retournent à l'école pour parfaire leur instruction après avoir constitué leur exploitation.

Les résultats de l'enquête effectuée dans cette région de la Saskatchewan ne révèlent pas nécessairement des tendances générales.

Saint-Isidore de Bellevue

25e anniversaire de mariage

Le 11 novembre, parents et amis se réunissaient à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Raymond Gaudet. Les célébrations débutèrent par une messe chantée par M. l'abbé Paradis et durant laquelle M. et Mme Gaudet renouvelèrent leurs promesses de mariage.

Tous se rendaient ensuite à la salle pour un banquet. On remarquait à la table d'honneur les parents de Mme Gaudet, M. et Mme Hervé Grenier, les enfants des jubilaires, Sr Dorraine, religieuse de la Présentation de Marie, de Prince-Albert, M. et Mme Gérard Vachon (Claudia), de Wakaw, Henriette, de Bellevue, M. et Mme Denis Vachon (Linda), de Tisdale, Georgette, Edgar et Alphonse, de Bellevue (Philibert, étudiant à l'université d'Ottawa, ne put se rendre à la fête mais exprima son message de félicitations par téléphone), les garçons et demoiselles d'honneur d'il y a 25 ans, accompagnés de leur épouse ou époux: MM. et Mmes Florent Grenier, Edgar Topping, Gilbert et Conrad Gareau.

M. Félix Pelletier, maître de cérémonies, égaya les invités par quelques anecdotes entremêlées de chants. On présenta aux héros du jour une table chromée et huit chaises, ainsi que plusieurs autres cadeaux.

M. et Mme R. Gaudet surent remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont aidé à faire de ce jour un anniversaire inoubliable.

A l'heureux couple, tous souhaitent une longue vie de joie, de santé et de bonheur.

Saint-Front

Réunion

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur dernière réunion de l'année le 24 novembre chez Mme Catherine Dufault avec douze membres présents.

On discuta de la construction d'une cloison qui séparerait la cuisine de la nouvelle salle de bain au sous-sol de l'église. Le jeu de salle de séjour rapporta la somme de $1.20.

La prochaine réunion aura lieu le 26 janvier 1969 à la demeure de Mme Renée Montes.

Willow-Bunch

Soirée de variétés

Une soirée de variétés et de bingo, organisée par le Conseil étudiant, eut lieu à l'auditorium de l'école le 21 novembre. Félicitations aux heureux gagnants, spécialement à Mme Robert Durand, qui gagna un fauteuil berçant, donné par le Conseil étudiant.

Assemblée des Chevaliers de Colomb

Lors de l'assemblée des Chevaliers de Colomb du 13 novembre eurent lieu les élections des officiers qui donnèrent les résultats suivants: grand chevalier, M. Robert Gosselin; député d'Etat, M. André O'Reilly; chancelier, M. W.-Laurien Mondor; secrétaire-financier, M. Philippe Cayer; avocat, M. Richard Cayer; garde intérieur, M. Ernest Sylvestre; garde extérieur, M. Gérard Cayer; trésorier, M. F. Therrien; conseillers, MM. Léonard Bourdages, Howard Weal et Albert Mainil; publicité, M. Ronald Cayer; lecteur, M. Marcel Dionne.

Malades

M. J.-D. Drouin et Mme Paul-Emile Piché sont de retour de l'hôpital de Moose Jaw.

Condoléances

Sincères condoléances aux familles Lapaire à l'occasion du décès accidentel de M. et Mme Jean-Louis Lapaire.

Chronique de CFRG

Et Don Quichotte... pensa...

Un membre du Conseil scolaire de la ville de Regina a déclaré la semaine dernière au cours d'une réunion de ce Conseil qu'il s'opposait formellement à l'ouverture de classes de français dans les écoles de la ville.

L'ACFC a répliqué immédiatement à cette déclaration en la qualifiant d'irresponsable et irréaliste. Dans un communiqué remis à la presse, l'ACFC rappelait que l'été dernier, 97 familles des quartiers de Whitemore Park et de Hillsdale Park de Regina avaient manifesté leur intérêt en vue d'inscrire leurs enfants à une classe de français de 1ère année. Ce projet n'a pu se réaliser. (Extrait du communiqué)

Que ce membre du Conseil scolaire ne veuille pas d'enseignement en français pour ses enfants s'il en a, c'est son droit le plus strict. Mais, qu'il veuille, en exprimant son opinion et en exerçant ce droit, influencer les parents et les empêcher de ne pas être de son avis, il exagère. Que ce conseiller sache qu'un Conseil scolaire est chargé uniquement de l'administration d'une ou de plusieurs écoles, et que sa juridiction ne s'étend pas au domaine de la pédagogie, domaine réservé tout naturellement aux pédagogues.

Qu'il sache encore, que tout individu est absolument libre d'apprendre la langue de son choix et d'exercer ce droit quand il s'agit de l'éducation de ses enfants. Pourquoi ce conseiller aurait-il le droit de refuser l'enseignement en français? et que d'autres n'auraient pas ce droit d'exiger ou tout au moins de souhaiter un enseignement en français pour leurs enfants?

Ce conseiller semble avoir une conception bizarre de la liberté, des droits des citoyens (de disposer d'eux-mêmes à la rigueur)? Il est sans doute comme beaucoup de ses semblables qui proclament bien haut le droit à la liberté pour autant que cette liberté leur convienne... tout comme la vérité quand elle fait leur affaire. La Liberté, disent ces gens, c'est la nôtre, et non la vôtre... contrairement à l'Enfer, qui n'est pas moi mais les autres.

Proclamer bien fort que l'on ne veut à aucun prix de l'enseignement en français dans les écoles, alors que d'autres en ont manifesté le désir, cela veut dire qu'au nom de la Liberté, vous apprendrez ce que je veux bien que l'on vous apprenne et non ce qu'en toute liberté vous désirez apprendre. Ce conseiller s'insurge contre cette initiative qui lui déplait, car on porte atteinte à sa liberté peu importe celle des autres. Choisissez ce que vous voulez pourvu que ce soit notre choix... dans le cas contraire, à la manière de Don Quichotte, on part en guerre pour imposer sa liberté aux autres. Ce qu'il y a d'inquiétant, c'est que ce Don Quichotte de Regina ne s'en prend pas à des moulins à vent. En général, ce genre d'individus sitôt confrontés avec d'autres conceptions de la Liberté que les leurs deviennent fous furieux... car, étant égoïstes de nature, ils ont naturellement mauvais caractère. Espérons, souhaitons que ce ne soit pas le cas pour notre conseiller scolaire, qu'il se contente, s'il persiste dans son idée, de sombrer lentement dans une folie douce, tout simplement.

M. M.

Gravelbourg

Réunion de la FFCF

La réunion diocésaine de la FFCF fut convoquée afin d'étudier ensemble notre congrès de 1968 et en donner nos vraies impressions. Une quinzaine de dames, ainsi que l'aumônier diocésain, M. l'abbé R. Ducharme, MM. les abbés A. Chabot, curé de Willow-Bunch, et M. Minne, curé de Coderre et Courval, y assistaient.

Après des réflexions sérieuses sur le congrès, nous proposons à nos sections d'inviter des conférenciers aux réunions mensuelles afin de nous instruire sur différents sujets mais surtout sur nos adolescents puisque le thème de l'année est "Avec nos adolescents".

A propos de nos résolutions, nous recommandons fortement de les lire et de les étudier tout au cours de l'année et de les mettre en pratique.

Nous avons un beau bulletin, publié à Ferland, qui nous renseigne sur le travail de l'année aux niveaux diocésain et paroissial (à vous d'envoyer des nouvelles). Nous espérons chères dames que vous vous ferez un devoir de payer votre abonnement en 1969 afin que ce bulletin se continue. Il ne peut plus se donner gratuitement.

Il fut décidé que le prochain congrès aurait lieu à Gravelbourg en octobre 1969.

La réunion se termina par un bon café et un goûter fournis par Mme Paul Moquin et servis par Mme Laurent de Montigny, présidente locale.

Texte de l'allocution prononcée par l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat du Canada au Congrès-Rallye des Franco-Manitobains

(N.D.L.R.: Les sous-titres sont de la Rédaction).

Il m'a été donné, ces derniers temps, de parcourir notre vaste pays dans toutes les directions et de rencontrer des concitoyens de toutes origines. Des séjours prolongés dans des lieux éloignés des grands centres, des conversations nombreuses avec les représentants de communautés abandonnées à leur propre sort, des discussions engageantes à mon bureau avec les animateurs de sociétés dites nationales m'ont amené à mieux comprendre la détermination légitime de tous ces Canadiens francophones de s'intégrer à l'ensemble du pays. Dans toutes ces rencontres humaines, j'ai senti une telle foi en l'avenir d'un Canada "réuni" que je me suis moi-même voué avec une confiance nouvelle, à la tâche que l'on m'a confiée de coordonner tous nos efforts vers cet objectif: redonner droit de cité, droit réel et vécu, à nos deux majorités linguistiques et les rendre, quel que soit le lieu géographique qu'elles habitent, conscientes de leurs virtualités en leur permettant d'établir, dans votre cas, des liens permanents et de plus en plus intimes avec le monde francophone.

J'ai entendu beaucoup de plaintes fondées, beaucoup de revendications parfaitement justifiées, et j'ai surtout retenu les suggestions positives que l'on m'a faites, parce que c'est là l'élément capital qui nous permettra de ne plus piétiner sur place.

Je veux le dire tout de suite très clairement: ce n'est pas moi, ce n'est pas nous, gouvernements, hommes politiques, qui inaugurons ce soir une politique. C'est vous qui l'avez inaugurée voici très longtemps en décidant de vivre ici en français et ce sont les pouvoirs publics qui vous rejoignent aujourd'hui avec beaucoup de retard mais aussi avec beaucoup de résolution et de bonne volonté.

Le Canada est riche de deux majorités linguistiques

J'ai été frappé par la qualité et la quantité des associations vouées à la vie française presque partout au Canada, j'ai été touché par la gratuité des dévouements passés, présents et déjà engagés pour l'avenir. Tant d'efforts, tant de générosité, tant de conviction ne peuvent qu'aboutir à des résultats concrets. Et c'est parce que je partage votre foi en un Canada "réuni" que je suis parmi vous ce soir. Vous de Winnipeg, vous de Saint-Boniface, vous de Saint-Pierre, vous de Sainte-Anne-des-Chênes, vous de Notre-Dame-de-Lourdes, vous de Saint-François-Xavier, vous de Saint-Jean-Baptiste vous m'avez confirmé, si besoin en était, qu'au Canada, deux peuples ont besoin l'un de l'autre. Si vous n'existiez pas, le Canada serait autre ou ne serait peut-être pas.

Vous saisissez déjà le fond de ma pensée: le Canada est riche de deux majorités, l'une anglophone, l'autre francophone. Ces deux majorités ont essaimé dans tous les coins du pays et c'est à des membres de l'une de ces majorités que je m'adresse en ce moment. Le fait que vous soyez ici englobés par l'autre majorité, celle-ci plus rassemblée en cette partie du pays, ne change pas la nature du phénomène social global. Tout au contraire, il établit clairement que chaque majorité se regroupe au-delà des distances.

Devant votre détermination à participer à l'oeuvre de regroupement spirituel des majorités, le gouvernement canadien a décidé d'offrir des cadres juridiques à l'intérieur desquels votre action sera plus ouverte, et de créer des organismes qui vous aideront à coordonner votre activité, sinon à la susciter.

Une politique linguistique à partir des faits

Vous le savez très bien: trop de gouvernements, dans le passé, se sont satisfaits de politiques vagues et générales qui permettaient tout autant d'éluder les questions que de s'y attaquer. Dans le domaine de la culture et de la langue, plus précisément, grâce à ces généralités, on s'est comporté trop longtemps comme s'il n'existait qu'une tradition, comme si le pays était unilingue. La vérité étant autre, nous devons façonner notre politique à partir des faits ou risquer que les bouleversements sociaux ne changent la nature même de notre société politique.

En vous parlant ainsi, en faisant allusion aux deux majorités du pays, je n'oublie pas les autres groupes que l'on est convenu d'appeler les minorités ethniques. On ne peut ignorer un élément aussi important de la nation canadienne. Dès que nous aurons reçu le rapport que la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme prépare en un volume qui leur sera consacré, nous étudierons leur situation et promettons notre appui le plus entier à l'amélioration de leur sort.

Puisque nous sommes réunis ici ce soir pour considérer vos aspirations de Franco-manitobains, c'est-à-dire de gens qui font partie de l'une des deux majorités officielles, la majorité francophone, je me limiterai à cet aspect de notre vie sociale.

Une législation qui reconnait des droits fondamentaux

Il y a quelques années, le gouvernement, reconnaissant que le caractère bilingue du pays tenait plus de l'intention que de la réalité, instituait, pour mieux s'engager ensuite dans des réalisations appropriées, cette commission d'enquête sur le bilinguisme. Nous avons en main depuis quelque temps seulement son premier rapport et l'engrenage des réalisations est déjà en mouvement. Nous avons en effet présenté un projet de loi qui garantira, lorsque le Parlement l'aura voté, l'égalité de statut aux deux langues officielles, l'anglais et le français.

Cette égalité, dans l'état actuel de notre législation, et surtout dans la situation présente de nos organismes gouvernementaux à travers le pays, reste trop souvent lettre morte. Nous avons pris les moyens, non seulement de changer la face des choses, mais surtout de changer en profondeur cet état de choses. Parce que nous voulions nous assurer que les faits seraient conformes aux droits, nous avons entrepris de sanctionner les droits par une législation appropriée.

Par cette loi des langues officielles le gouvernement s'engage à faire respecter, partout où l'une des deux majorités se trouve regroupée en une communauté viable, le droit de s'exprimer dans sa langue auprès de tous les organismes publics fédéraux. Dans la mesure de la coopération offerte par les provinces, nous chercherons également avec elles à faire étendre ce droit à tous les organismes gouvernementaux, si bien qu'il sera possible, dans ces communautés officielles, d'être servi dans sa langue aux divers échelons de l'administration et d'être éduqué dans sa langue.

Pourquoi en sommes-nous venus à ces conclusions? En reconnaissance des droits fondamentaux de deux communautés qui existent à l'échelle du pays. Laissons parler les chiffres. L'anglais est la langue maternelle de 58.45 pour cent de notre population et le français est parlé à ce titre par 28.09 pour cent. Nous ne brimons aucun des autres groupes puisqu'ils sont nombreux à se partager les 13.45 pour cent qui restent. De ces groupes, le plus important est celui de la langue allemande qui atteint 3.09 pour cent, suivi par ceux de langue ukrainienne dans une proportion de 1.98 pour cent, de langue italienne dans une proportion de 1.86 pour cent.

La promotion des communautés de langue

Notre gouvernement, le Premier Ministre l'a encore répété à la Conférence de l'Année Internationale des Droits de l'Homme, est d'abord attaché à la promotion des droits de la personne, au respect des droits de l'individu. Mais ce même gouvernement ne peut faire abstraction des communautés au sein desquelles ces personnes évoluent. Une fois que sont garantis les droits individuels, le gouvernement a également la tâche d'assurer le développement progressif des communautés qui constituent notre société politique. Parmi ces communautés, les plus fortes, les plus vives, les plus engagées dans le quotidien, les plus naturelles sont les communautés de langue. C'est par elles que s'opèrent les regroupements, c'est en elles que naissent et c'est par elles que s'expriment toutes les formes culturelles à quelques exceptions près, c'est en elles que prend source la vie de la société organisée.

Plusieurs pays ont vu le jour grâce à une seule communauté linguistique. Un plus grand nombre cependant existent aujourd'hui grâce à la communauté d'intérêts politiques que l'on a pu développer au sein de communautés linguistiques différentes. Les Etats, nés de cette cohésion politique, ont pour tâche capitale d'assurer, au risque de disparaître, la viabilité de leurs communautés constituantes. Tâche qui n'est pas toujours facile puisqu'il faut, d'une part, éduquer à la tolérance et, d'autre part, contenir des fanatismes destructeurs de toutes relations humaines harmonieuses.

Une transformation des mentalités est nécessaire

Nous ne nous faisons pas d'illusion et savons que même si le public a des raisons de comprendre notre politique du bilinguisme il a aussi des sentiments qui l'éloignent du raisonnement à froid. Il ne faudra jamais croire que parce qu'une loi a été votée, le serait-elle à l'unanimité du Parlement, toute opposition se sera évanouie comme par enchantement. C'est à une oeuvre d'éducation permanente que nos animateurs sociaux s'adonneront. Ils seront sur place constamment pour vous aider, vous francophones du Manitoba, pour aider ailleurs les anglophones des cantons de l'Est du Québec, par exemple, mais aussi pour améliorer le climat, mais surtout, dirai-je, pour éclairer l'opinion publique.

Nous en sommes venus à la conclusion paradoxale que c'est d'abord auprès de la plus forte majorité de chaque province qu'il nous faut multiplier nos interventions pour permettre à l'autre majorité de s'imposer. Nous risquerions de donner naissance à des conflits permanents et à de véritables ghettos culturels si nous nous avisions qu'il suffit de décréter l'intégration de l'une des majorités officielles à la communauté politique de l'autre majorité sans chercher tout à la fois à gagner à la tolérance, à la coopération, à la raison le groupe établi en force, fût-il francophone ou anglophone. Pour éclairer l'opinion publique nous aurons recours aux méthodes éprouvées des sciences de l'éducation. Elles nous permettront d'arriver sans trop de heurts à ce degré de civilisation où les groupes ne tentent plus d'imposer leurs vues par la force du nombre.

Le recours à l'animation sociale

L'animation sociale est un premier volet de notre politique du bilinguisme dans des régions comme la vôtre. Si nous avons reconnu que le bilinguisme est essentiel à la vie canadienne il nous reste à reconnaitre que plusieurs groupes de nos deux communautés officielles n'ont pas reçu des pouvoirs publics toute l'aide nécessaire au maintien d'une culture, encore moins au développement de cette culture. Le bilinguisme sera éphémère s'il ne repose pas sur des bases culturelles qui nous imprègnent de tradition et nous donnent le sens de l'évolution. S'il est vrai que le Canada ne conservera son identité politique distincte, son indépendance actuelle qu'en assurant la vie au bilinguisme, il importe au plus haut point de faire en sorte que les deux cultures officielles soient vivantes là où sont regroupés les membres de nos majorités. Il ne s'agit dès lors plus de conserver nos communautés distinctes comme des résidus folkloriques mais bien comme des bases de cohésion politique. Nous sommes résolus à intervenir là où notre aide s'avérera nécessaire à l'épanouissement culturel des groupes isolés des foyers naturels, des sources d'où jaillissent les grands courants de l'humanité.

Nous n'hésitons à avancer que dans plusieurs milieux, milieux que des lois scolaires discriminatoires ont rendu victimes d'un isolement prolongé, notre action prochaine apparaîtra comme une vivante réponse, quoique tardive, de la justice sociale. Nous devons aujourd'hui nous ingénier à suppléer par des activités socio-culturelles ce qui a manqué à l'enseignement primaire ou secondaire.

Là pour aider et non pour remplacer

Notre action se voudra supplétive, précisément parce que nous savons que vous êtes déjà organisés en associations culturelles de toutes sortes, et de plus parce que nous croyons fermement que l'action efficace, et profonde, c'est vous et vous seuls qui pouvez la conduire. L'animation sociale peut bien servir de moteur d'accélération mais elle ne saurait se substituer à l'initiative de la population concernée. Nous serons parmi vous, — si vous nous invitez, — prêts à vous prêter main-forte dans les cadres que vous vous serez donnés. Ce n'est pas nous qui vous fabriquerons de loin et de toutes pièces des cadres artificiels. Ces cadres, d'ailleurs, vous les avez déjà. Vous voulez les étoffer, les remplumer, leur insuffler quelques courants de rajeunissement. Nous savons d'expérience et vous nous l'avez dit que vos associations, du fait de leur existence en milieux défavorisés, acquièrent rarement le dynamisme voulu quand elles sont laissées à elles-mêmes, à leurs propres ressources, à leurs minces ressources financières.

Le Canada a le devoir d'aider ses francophones

Je sais que vous ne vous attendez pas à ce que le Secrétaire d'Etat soit l'homme du oui inconditionnel à toutes vos requêtes. Trop de facteurs sont à considérer dont le premier est l'ordre prioritaire à établir en fonction des besoins et aussi des moyens. La bonne volonté des pouvoirs publics ne vous fera pas défaut, leur sympathie attentive vous est acquise, leur aide sera généreuse avec discernement.

Parce que le Canada a besoin de tous ses francophones, le gouvernement fédéral entreprend de les aider à vivre, à s'épanouir et cela au bénéfice de l'ensemble du pays. Il ne faudrait pas que vous acceptiez cette offre de collaboration comme un don, il ne faudrait surtout pas que s'établissent entre nous des relations de bienfaiteurs à protégés. Ce serait fausser gravement la nature des rapports que nous inaugurons ce soir. Si le gouvernement canadien subventionne l'une ou l'autre de vos associations, c'est qu'il obéit à un devoir public. Aucun gouvernement n'a le droit de s'adonner à des générosités gratuites. Le gouvernement c'est vous. Vous nous avez élus pour gérer vos propres biens et si ce gouvernement vous en redistribue, ce ne peut être que pour répondre à des fins d'intérêt général. Je sais que c'est en toute fierté que vous nous accueillez ce soir, parce que vous avez des raisons d'être fiers. Personne n'est ici pour faire l'aumône à personne. Nous sommes réunis pour nous donner la main dans un désir de coopération. Le gouvernement vous demande de continuer à collaborer à une oeuvre commune: l'existence politique du Canada. Vous êtes des francophones que les hasards de l'histoire ont disséminés physiquement mais qu'une détermination commune a maintenus spirituellement rattachés aux sources. De ce fait, dont vous êtes chaque jour plus conscients, vous avez rassemblé le Canada. De ce fait, vous avez mérité de vos concitoyens. Pour ce fait, vous avez vécu de sacrifices, d'expédients, de peine et de misère. Il n'est que juste que vous viviez aujourd'hui comme tous les membres de nos deux majorités. Ce n'est pas une question de récompense mais de rétribution et de peréquation.

La contribution du gouvernement, je le signalais tout à l'heure en filigrane, n'a pas pour but de vous relancer dans la poursuite d'un folklore pittoresque, sans antennes déployées vers les réalités contemporaines. Le seul folklore qui vaille, qui tienne, vit de son propre souffle. Nous sommes sensibles à ses charmes et désirons sa perpétuité mais non plus aux dépens de la vie moderne. Nous n'avons pas l'intention de nous y arrêter, précisément parce qu'ensemble nous avons besoin d'avancer, de prendre place dans le monde moderne. Notre but commun, notre oeuvre commune sera le rattachement de tous les membres de nos communautés officielles à l'univers francophone, d'une part, anglophone, d'autre part, assurés que nous sommes, en agissant ainsi, de réunir le Canada.

Les Manitobains francophones ont le droit et le devoir de vivre d'une vie française

Vous, Manitobains francophones, avez le droit et le devoir, dans votre vie française, de vivre à la même heure que vos frères du Québec, de vos parents d'Europe, de vivre en communion constante avec eux tous. C'est à nous maintenant de franchir les distances jusqu'à vous. Les liens que vous devez établir avec l'univers francophone ne doivent plus être sporadiques mais continus et permanents. Il faut vous donner les moyens de vous rapprocher du Québec, des autres groupes français du Canada, de la France elle-même, de la Belgique, de la Suisse, et de tant d'autres pays qui partagent votre langue.

Une action planifiée et immédiate

Il est inconcevable que le Québec puisse vivre culturellement sans instituer avec la France des courants d'échanges intensifs, permanents, progressifs. Il nous paraît indispensable de trouver le moyen de vous rattacher de façon organique à cette communauté spirituelle francophone. Vous comprenez dès lors que la voie dans laquelle nous nous engagerons ensemble n'est pas celle de l'expédient. De vagues subventions, versées au hasard, nous éloigneraient de notre but, de notre voie. Ensemble, nous devons planifier. Ensemble et tout de suite nous devons mettre sur pied un organisme régional conjoint qui verra à l'emploi le plus fructueux de nos ressources, qui préparera l'avenir, qui établira le réseau nécessaire de communications avec la francophonie tout entière. Nous ne visons pas des buts immédiats mais notre action sera immédiate. Nous sommes venus vous voir à cette fin.

Le Secrétariat d'Etat sera, pour le gouvernement fédéral, votre interlocuteur. Nous sommes à créer des services qui iront même au devant de vous parce que, dans leur tâche de coordination à l'échelle nationale de l'activité auprès des groupes officiels isolés, ils seront en mesure de vous proposer des actions communes à plusieurs régions. De plus, nous allons mettre sur pied un centre de recherche affecté spécialement aux problèmes qui vous assaillent depuis des décennies, presque depuis vos migrations en ces lieux. Ce centre constituera une source de renseignements, sera une source d'idées nouvelles.

Les autres ethnies auront leur tour

Des populations autres que britanniques et françaises ont également immigré dans l'Ouest et, je le répète à leur intention, le gouvernement fédéral n'entend pas, en se préoccupant des majorités officielles, délaisser les minorités qui oeuvrent aussi à l'enrichissement culturel du Canada. Comme nous l'avons fait dans les premiers cas, nous attendons quant à elles le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. J'aimerais qu'elles sachent tout de suite que le gouvernement, dans l'application des mesures proposées, ne saurait se départir de ses principes de base qui lui font d'abord respecter les droits de la personne, les droits des individus. Nous ne les oublions pas. Le Canada, dans un monde où tous les pays engagent la conversation quotidiennement, où tous les pays s'engagent à des échanges croissants, ne peut pas se désintéresser de l'apport que constitue la connaissance de tant de langues étrangères, la participation vécue à tant de cultures étrangères.

Conclusion

Avec vous, Franco-manitobains, nous sommes venus nouer de nouvelles relations, peut-être les premières; nous sommes venus sur place de façon à ce que nos rapports soient vraiment humains et ne soient plus confiés à la sécheresse du papier. Nous sommes ici pour jeter les bases de l'animation socio-culturelle qui s'impose dans les différents districts bilingues. Nous sommes ici pour discuter avec vous d'un programme rationnel de subventions. Nous sommes surtout venus pour vous dire que nous admirons votre détermination à demeurer francophones, qu'en cela vous avez aidé le Canada tout entier et que celui-ci aujourd'hui vous retourne son aide en vous donnant les moyens de ne plus penser à survivre mais à vous épanouir dans des cadres francophones et canadiens. Car c'est de vous, en dernière analyse, que dépend l'issue de cette entreprise commune.

* * *

Allocution de M. Philippe Bourdon, consul de France, au Congrès Franco-Manitobain

C'est en toute simplicité, sans fatuité que je réponds, M. le Président, à votre invitation d'apporter, ici, ce soir, un message d'amitié de la France.

A l'âge de l'image idolâtrique dans lequel nous vivons, il est souvent bien difficile de concevoir l'amitié. Nous constatons tous les jours, avec consternation si nous sommes sincères, que ces images que l'on nous crée par la figuration, la parole, l'écrit, images fastes ou néfastes, tantôt sur une philosophie ou une politique tantôt sur des hommes, tarissent la faculté de raisonnement.

Ce n'est que si nous refusons cette voie à rebours de la marche civilisatrice que nous pouvons comprendre que l'amitié est le fruit de la conception intellectuelle enrichie des sentiments de générosité et de bienveillance, c'est vrai de l'amitié entre les peuples et notamment entre votre pays et le mien.

Amitié riche qui repose d'abord sur vous, Canadiens de même souche et de même langue que nous, il n'y a là rien d'anormal ni de condamnable, et qui, à travers vous, atteint les Canadiens issus du peuple britannique pour lequel nous avons respect et admiration.

Nous sommes heureux de pouvoir, lorsque vous nous le demandez, vous rendre un peu de l'aide que vous avez apportée au maintien de la langue et de la culture française au cours des siècles. Nous le faisons le mieux que nous le pouvons et dans la mesure de nos moyens.

Parce que vous nous l'avez demandé, nous essayons de garnir les bibliothèques de vos écoles, nous envoyons des maîtres au Collège de St-Boniface, nous avons guidé l'un de vos représentants lors de son récent voyage d'études en France, etc... et nous sommes ouverts à toute suggestion. Nous avons, avec joie, retrouvé les liens qui nous unissent, et font que se manifeste, d'autre part, un intérêt amical et concret auquel il nous est agréable de répondre au mieux de nos capacités. Je citerai les jeunes coopérants qui se trouvent dans trois universités des deux provinces de Manitoba et de Saskatchewan, la campagne de bourses pour les professeurs de français.

Ces liens retrouvés entre vous et nous rassemblent un faisceau toujours plus fourni de compréhension amicale entre Canadiens et Français auquel vos Gouvernements fédéral et provinciaux apportent leurs encouragements actifs.

Cultivons l'amitié fondée sur le raisonnement et la générosité de l'intelligence loin des clichés usés, et nous apprécierons alors la grandeur et la valeur de cette amitié qui vous accompagne dans les nouveaux développements de votre action.

Faut-il abattre les clochers?

(Suite de la deuxième page)

pure commodité? Justement non. Le vrai sens des lieux et objets sacrés, c'est de signifier jusque dans ces humbles choses que sont la pierre et la brique une référence spéciale à Dieu, une participation au culte chrétien. **Des édifices neutres, anonymes, à tout usage ne correspondent pas à la célébration: ils sont littéralement "insignifiants", ils n'ont pas de sens.** En ce sens il n'est pas vrai "qu'il n'y a plus besoin de clocher qui pointe haut dans le ciel". Il est assez curieux qu'après cela l'auteur de l'article plaide pour des édifices pieux adaptés au culte: l'adaptation, si elle est bien comprise et réalisée à fond, finit par la consécration. Un édifice bien adapté est réservé à la fonction pour laquelle il est construit. Or, réserver une chose au culte divin, c'est précisément la consacrer. La bénédiction du prêtre à ce moment ne veut rien dire d'autre: elle déclare, au nom de l'Eglise, que désormais tel ou tel objet est soustrait à son usage profane pour être affecté au culte de Dieu.

Le sacré et le profane

Est-ce à dire qu'aux yeux de l'Eglise n'ait de valeur et ne compte que le sacré, le profane étant compartimenté de l'autre côté, domaine négligeable sinon méprisable. Voilà ce que semble affirmer le professeur Flamand. Si c'est bien sa pensée, je me demande si nous parlons encore la même langue. J'ai toujours appris et compris le contraire. L'Eglise rejette toute forme de dualisme manichéen. Tous ceux qui l'accusent d'enseigner, de fomenter ou de pratiquer le dualisme devraient bien une fois pour toutes écouter la voix authentique de l'Eglise. Que des chrétiens, ecclésiastiques ou non, aient compris autrement ou autre chose, c'est un fait, mais il prouve seulement que la voix de l'Eglise peut être mal comprise. L'Eglise sait que le profane est foncièrement bon, pour autant qu'il vient et conduit à Dieu. Elle révère et aime l'humain. Elle veut que nous menions une vie pleinement humaine. **La vocation divine qu'elle nous reconnait ne déshumanise pas.** Elle sait que l'Esprit-Saint rend le coeur humain capable d'un amour vraiment divin (malgré l'interrogation de M. Flamand) il n'éteint pas, il ennoblit l'amour proprement humain. Bref, tout ce qui s'appelle profane, l'Eglise le trouve bon, sauf ce que le péché y introduit de contamination. L'Eglise n'a jamais pensé nécessaire de consacrer une chose pour qu'elle soit bonne, ce qui reviendrait à dire que le profane est mauvais. Maintenant attention de ne pas verser dans l'autre extrême: parce que le profane est bon, refuser le sacré. Car alors autant refuser toute religion. M. Flamand dit excellement que reconnaitre consciemment que le monde vient de Dieu, c'est rendre hommage au Créateur. Voilà bien l'acte fondamental de religion. Le Christ nous fait l'honneur de joindre notre religion à la sienne par la liturgie de son Eglise, dont le centre est l'Eucharistie. Par cette voie, toute notre vie profane rend hommage au Père, elle monte vers Lui par la trame du culte et du sacré institué par le Christ et développé par l'Eglise. Nous voilà loin de tout compartimentage. Toutes les valeurs sont respectées dans une intégration qui les achemine vers leur achèvement: Dieu.

Que conclure? Si le renouvellement du christianisme sous couleur de sécularisation doit aller dans le sens d'une disparition du culte extérieur et se diriger vers une religion presque exclusivement intérieure, il nous semble alors qu'on va à l'encontre de la loi de l'Incarnation, poursuivie et étendue dans l'Eglise et les sacrements. Dans la mesure où les conclusions de M. Flamand reposent sur ces prémisses, nous les croyons sans fondements solides. Est-ce dire que ses suggestions soient dépourvues de mérites pour d'autres considérants? Nous ne le pensons pas, mais ce n'est pas le temps d'examiner ces points.

Nous tombons bien d'accord sur l'appel final à la pauvreté qui convient aux disciples de Jésus-Christ. Nous avons besoin d'entendre cette invitation; il faut savoir la regarder en face. Le réalisme doit savoir renoncer à la magie et au prestige de la richesse; il doit aussi refuser de jouer à l'ange: une vie normalement humaine ne se passe pas de gîte et de couvert, ni de beauté gratuite et parfois même somptueuse. Il faut être prêt à tout abandonner, sauf Jésus-Christ. Combien vrai. Cela n'empêche pas qu'être forcé de tout abandonner, sauf le Christ, peut constituer un état de violence inhumaine, car le Christ a voulu que l'humain serve normalement à nous conduire à lui. Or l'humain comprend aussi bien le pain quotidien de la table de cuisine (le profane) que le pain sacramentel de l'autel (le sacré). Les deux ne s'excluent pas, ne se confondent pas non plus; ils s'articulent et concourent, à des ordres différents, pour nous conduire au Christ Seigneur qui est au-dessus de tout et meilleur que tout le reste, même le plus sacré.

Jacques Gervais, O.M.I.

(Paru dans "Le Droit" d'Ottawa, le 2 décembre 1968)

L'argent est un puissant atout dans les luttes électorales canadiennes

OTTAWA — L'argent a été une arme assez lourde dans la lutte électorale de Don Valley. Les deux candidats en lice ont dépensé près de $108,000 au printemps dernier, faisant de leur circonscription le champ de bataille le plus onéreux dans la campagne précédant l'élection fédérale du 25 juin.

Le libéral Robert B. Kaplan, qui a remporté la victoire, est le candidat qui a dépensé le plus d'argent dans la campagne.

Selon les chiffres soumis aux Communes, il a fallu $68,369.17 à M. Kaplan pour défaire son adversaire, M. Dalton C. Camp, président du parti conservateur, dont les frais s'élèvent à $38,683.23.

Ces chiffres sont devenus publics à la demande de M. Stanley Knowles, NPD-Winnipeg Nord Centre. C'est le président général de l'élection qui a fourni ces précisions.

Les agents de chaque candidat doivent fournir un rapport de leurs dépenses à leur président de scrutin qui les envoie au président général. Les électeurs d'une circonscription peuvent aller en Cour pour obliger un candidat à fournir ses chiffres.

Jusqu'à présent, plus de 700 candidats ont soumis des rapports affichant des dépenses de plus de $6,500,000. Il en manque environ 257.

Après M. Kaplan, c'est M. Robert B. Major, libéral, qui détient le record des dépenses, avec $66,280 pour défaire le conservateur Roger Regimbal dans Argenteuil, et le conservateur Frank Moores, à qui il a fallu $50,000 pour défaire le député libéral James Tucker dans Bonavista-Trinity-Conception, T.N.

Ces trois candidats seraient les seuls dont les dépenses s'élèvent à $50,000 ou plus. Ils ont tous gagné leur élection.

Au bas de la liste

Au bas de la liste, on retrouve le chef des Créditistes, M. Réal Caouette, qui a rapporté $1,587 de dépenses et qui a défait deux adversaires qui avaient dépensé $17,000 et $14,000.

D'autres facteurs viennent démontrer que l'argent n'est pas tout: M. Earl K. Brownridge, candidat conservateur dans Peel South, a lancé dans la lutte $30,210, pour se faire battre par le libéral Myl Chappell, qui avait investi $25,482.

Dans York-Simcoe, l'ex-sénateur Wallace McCutcheon a dépensé $30,000 pour perdre aux mains du libéral John Roberts dont les frais s'élèvent à $16,301.

Une des luttes les plus onéreuses s'est déroulée dans Winnipeg-Sud où le libéral James Richardson a remporté la victoire avec $44,896, sur le conservateur Bud Sherman, avec $36,620.

Victoires coûteuses

En Colombie-Britannique, le libéral Ray Perrault a déboursé $20,000 pour défaire le chef du Nouveau Parti démocratique, M. T. C. Douglas, qui avait investi $11,360.

Dans Mont-Royal, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a consacré $12,418 à sa campagne, comparativement à $3,200 pour le candidat néo-démocrate et $2,700 pour le conservateur.

A Halifax, le libéral Gregory Tompkins a dépensé $17,000, presque de double de son adversaire, le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield.

Au Nouveau-Brunswick, une somme de $26,326 a servi au conservateur Charles Thomas à l'emporter sur Mme Margaret Rideout, libérale, dont les dépenses s'élevaient à $11,442.

Le record de dépenses pour les ministres est allé à M. Eric Kierans, ministre des Postes, qui faisait son entrée en politique fédérale, avec $37,000.

Dans Lafontaine, le conservateur a perdu la victoire et $38,500, tandis que le libéral Georges Lachance l'emportait avec $9,500.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, les quatre conservateurs, qui avaient les dépenses les moins élevées, ont tous remporté la victoire.

Dans Calgary Sud, M. Pat Mahoney, libéral, a dépensé avec succès $37,431 contre le député conservateur Ray Ballard, dont les dépenses atteignent $23,757.

Petites anecdotes autour de la fête de Noël

Les psychologues de l'enfance estiment que les enfants cessent de croire au Père Noël vers l'âge de six ans et dix mois. Ils tiennent leur information d'enfants plus âgés et non de leurs parents. Vient ensuite la perte des illusions concernant le lapin qui pond les oeufs de Pâques. Une croyance enfantine qui résiste plus longtemps est celle qui veut que si l'enfant perd une dent et la conserve sous son oreiller, une bonne fée y déposera de l'argent. Cette crédulité tient à ce que l'enfant devenu rusé, est motivé par l'appât du gain.

• • •

Le plus célèbre des chants de Noël: "Silent Night" fut composé en 1818 sous la pression de la nécessité. Les souris s'attaquèrent aux soufflets de l'orgue du Père Josef Mohr dans l'église d'Arnsdorf, Autriche, et l'orgue ne rendait plus aucun son. Deux jours avant Noël, désespéré de l'absence de toute musique, le Père Mohr composa un poème qui en allemand débutait ainsi: Stille Nacht, Heilige Nacht... Il le porta à l'organiste, Franz Gruber, qui commença à fredonner un air sur les mots qu'on lui soumettait. Et pendant la cérémonie de la nuit de Noël, le Père Mohr chanta "Silent Night" pendant que Gruber l'accompagnait sur la guitare. Ce fut la seule oeuvre de Gruber, mais elle a passé à l'histoire.

• • •

Les vols à l'étalage atteignent un sommet dans les derniers jours qui précèdent la Noël. Au cours des six semaines qui précèdent la fête des marchandises pour une valeur de $600 millions seront subtilisées dans les magasins américains. La plupart des vols à l'étalage sont commis par des femmes, non parce qu'elles sont plus dépravées que les hommes mais parce qu'elles sont plus nombreuses dans les magasins. Leurs prédilections vont aux robes, à la lingerie, aux bas, aux accessoires, aux sacs à main, aux manteaux et aux bijoux.

• • •

La célébration de la fête de Noël n'a pas toujours été populaire aux Etats-Unis. Cette idée offensait les puritains et en 1659 une loi fut votée au Massachusetts voulant "que quiconque serait pris à observer le jour de Noël ou autre semblable en s'abstenant de travailler, en festoyant ou de toute autre manière" serait soumis à une amende de cinq shillings. La loi fut abolie 22 ans plus tard.

• • •

L'auteur de "The Night before Christmas, The Visite of St. Nicholas" refusa la paternité du poème pendant plusieurs années. Le Dr Clement Clarke Moore, professeur de théologie au séminaire de théologie de New York lut un jour son poème à un groupe d'enfants réunis dans sa maison et dont l'un envoya une copie à un journal qui publia sans nom d'auteur. Le professeur garda l'anonymat pendant 22 ans estimant que le poème n'était pas compatible avec le sérieux de sa charge. Finalement le Dr Moore l'inclut dans un livre de poèmes qu'il publia par la suite.

• • •

Comment dire Joyeux Noël en langues étrangères? Vroolijk-Kerfeest, en hollandais; Froehliche Weihnachten, en allemand; Buone Feste Natalizie, en italien; Felix Navidad, en espagnol; Glad Yul, en suédois; et en espéranto: Gajan Kristnaskon.

Harry Fergusor

Courrier de Louise

Q. — Avez-vous déjà entendu dire que le concombre fournissait des produits cosmétiques excellents? J'aimerais savoir comment on l'utilise. Merci. — **Vaniteuse.**

R. — Oui, le concombre sert à la fabrication de produits de beauté. On peut se procurer dans le commerce certaines crèmes et lotions à base de ses pelures, de sa pulpe et de son jus. A la maison, vous pourriez préparer vous-même un masque très rafraîchissant en procédant de la façon suivante: épluchez le concombre profondément de manière à obtenir des bandes larges et épaisses. Puis découpez la pulpe en rondelles tout comme pour la servir sur la table et salez-les légèrement. Après avoir nettoyé votre peau, appliquez-y les "épluchures" côté pulpe. Au bout de trente minutes, retirez-les et lotionnez votre visage avec le jus obtenu des tranches. On dit que ce masque fait des merveilles sur toutes les peaux.

☆ ☆ ☆

R. — **A qui voit en bleu?** Je me permets de vous répondre dans le courrier, car votre adresse n'était pas très lisible et je ne voulais pas risquer d'indiscrétions. Au lieu de vous tourmenter sur ce qui pourrait arriver "si" et "quand", jouissez des beaux jours de votre jeunesse à mesure qu'ils se présentent. Si le Créateur avait voulu que nous passions notre vie à anticiper les mauvais coups, il nous aurait fait autrement. Regardez bien autour de vous, voyez les bienfaits dont vous êtes comblée. Oubliez-vous et cherchez à aider ceux qui le sont moins. Vous verrez très tôt que votre appréciation de la vie s'améliorera.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons dans notre famille de belles peintures dont les cadres sont défraîchis. Serait-il possible de les retoucher soi-même ou serait-il préférable de les confier à des experts? Je sais que ce travail coûte très cher.

Amateur.

R. — Si ces cadres sont de bois doré ou de plâtre doré et si vous avez un peu de talent artistique, il se peut que vous puissiez faire ce travail vous-même. On vend, dans les magasins ou chez les vendeurs d'accessoires pour artistes, différentes teintes de peinture dorée. Je connais des personnes qui ont très bien réussi à retoucher certaines égratignures ou fêlures. Il faut procéder avec un soin minutieux. Si vous décidez toutefois de faire faire le travail, il y a un bon nombre d'ateliers où des personnes spécialisées l'exécuteraient. En les consultant, vous aurez une idée des prix qu'on demande. Si vos peintures ont de la valeur, il serait malheureux de risquer de les endommager.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire à quelle date de l'année on doit faire sa demande pour être admise dans les écoles d'infirmières? J'ai terminé mes études secondaires l'année dernière et j'ai travaillé dans un bureau depuis ce temps. Merci. — **Ginette.**

R. — Certains hôpitaux où il existe une école d'infirmières ont deux dates d'entrée par année. Je ne saurais vous les donner, mais on se fera un plaisir de vous informer si vous vous adressez directement à l'école même.

☆ ☆ ☆

Q. — Ne croyez-vous pas que si les autorités scolaires s'entendaient pour que les élèves portent un genre d'uniforme les parents économiseraient beaucoup d'argent et surtout, que la rivalité qui règne partout sur le thème du vêtement disparaîtrait? — **Mère de cinq.**

R. — Je crois que si les Associations de Parents et Maîtres et les autorités scolaires s'entendaient pour rétablir la coutume des costumes tous y gagneraient. Les discussions du matin au foyer cesseraient, et à l'école, les maîtres n'auraient plus à disputer sur ce sujet des vêtements, et la vue d'ensemble du corps étudiant offrirait un très beau coup d'oeil. Je n'ai jamais compris les parents qui s'opposent catégoriquement aux uniformes... Serait-ce l'ombre de la conscription qui planerait encore?

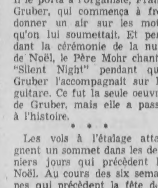
LOUISE

Les cartes de Noël

Pour décorer la cheminée avec les cartes de Noël, découpez des morceaux de carton en forme de bas de Noël, de couronnes ou de cloches que vous recouvrez ensuite de cartes. Attacher un anneau au dos et suspendre au mur par un large ruban rouge. Ces ornements très simples sont également très décoratifs et vous évitent la corvée compliquée de l'époussetage des rayons ou des tablettes encombrées de cartes rangées côte à côte.

Les farces pour volailles

Variez votre recette de base pour la farce en utilisant ce que vous avez sous la main: champignons, noix, viande de saucisse, ou en ajoutant des raisins ou des morceaux de pomme à la farce pour la dinde. Si la farce est trop humide, c'est sans doute parce que vous utilisez du pain trop frais. Le pain de la veille un peu sec, est préférable.



Le fromage au menu des joyeuses réunions

Fondue Suisse

1¼ tasse de vin blanc sec
1 gousse d'ail haché gros
4 tasses (1 livre) de fromage suisse en tranches, râpé
1 c. à thé de fécule de maïs
3 c. à table de kirsch
Quelques grains de muscade
Croûtons français

Faire chauffer le vin et l'ail jusqu'au point d'ébullition et fonte émailliée). Porter à noupour faire réduire la quantité de vin à une tasse. Couler pour enlever l'ail et verser dans un caquelon (ou une casserole en fonte émaillé). Porter à nouveau à ébullition et diminuer aussitôt la chaleur. Jeter le fromage par poignées dans le vin qui mijote et brasser sans arrêt avec une cuiller en bois jusqu'à consistance onctueuse. (Ne jamais laisser bouillir la préparation.) Délayer la fécule dans le kirsch et incorporer au mélange. Continuer de brasser quelques minutes et ajouter la muscade. Placer le caquelon sur le réchaud de table. Utiliser des fourchettes longues ou à fondue pour tremper les croûtons de pain.

• • •

Boulettes au cheddar

1½ livre de boeuf maigre haché
⅓ tasse de chapelure
¼ tasse de lait
2 oeufs
1 c. à thé de sel d'oignon
¼ c. à thé d'épice à volaille
1¾ tasse de fromage cheddar coupé en cubes de ¾ de pouce

• • •

½ tasse d'oignon vert tranché
¼ tasse de beurre
6 c. à table de farine
2 boites (10 onces) de consommé de boeuf
¼ tasse d'eau
2 boites (10 onces) de champignons tranchés
¼ tasse de persil frais haché
Poivre fraîchement moulu

Chauffer le four à 500°F. Dans un bol, défaire la viande à l'aide d'une fourchette. Ajouter la chapelure, le lait, les oeufs, le sel et l'épice à volaille. Mêler légèrement. Enrober les cubes de fromage du mélange de viande en pressant de manière à former des boulettes. Les disposer dans une grande lèchefrite peu profonde et faire cuire au four de 10 à 12 minutes pour faire brunir légèrement. Pendant ce temps, faire sauter l'oignon dans le beurre sur feu moyen. Incorporer la farine et graduellement le consommé, l'eau et les champignons non égouttés. Laisser mijoter et brasser jusqu'à ce que la sauce épaississe. Y ajouter les boulettes de viande et laisser mijoter doucement pendant 5 minutes. Servir dans un plat de réchaud de table. Saupoudrer le dessus de persil et de poivre fraîchement moulu. (6 à 8 prtions)

• • •

Poulet hawaïen sur gaufres

¼ tasse de piment vert haché
¼ tasse de beurre
3 c. à table de farine
Quelques grains de poivre
1 c. à thé de sel
Une pincée de paprika
2 tasses de lait
1½ tasse de fromage cheddar râpé
1½ tasse de poulet cuit coupé en morceaux
1 boite (14 onces) de morceaux d'ananas, égouttés
½ tasse de pacanes rôties, hachées
6 gaufres congelées

Dans une casserole, faire attendrir le piment dans le beurre. Incorporer la farine, le poivre, le sel, le paprika et graduellement le lait. Faire cuire sur feu modéré en brassant sans arrêt jusqu'à épaississement. Ajouter le fromage, le poulet et l'ananas; remuer jusqu'à ce que le fromage soit fondu et le poulet réchauffé. Verser dans un plat de réchaud de table et saupoudrer de pacanes. Servir sur des gaufres préparées selon les instructions sur l'emballage. (6 portions)

Les emplettes de Noël peuvent mettre à l'épreuve votre bonne humeur

NEW YORK — Durant la bousculade des emplettes de Noël, nombreux sont les incidents fâcheux qui peuvent arriver.

Voici quelques aventures malencontreuses:

— Un jour de pluie, s'apercevoir que le fond du sac à emplettes s'est déchiré alors que l'on court vers l'autobus.

— Trouver enfin un taxi libre, y déposer ses nombreux colis et se rendre compte qu'il ne reste que... $1.50 alors que la course coûtera $3. Il n'y a personne à la maison pour payer la différence et l'on en est vraiment à son dernier sou.

— Se retrouver au même comptoir que les épouses du laitier, du facteur, du boucher, etc., alors que l'on demandait à la vendeuse d'envelopper — dans trois boites séparées — trois cravates en solde à trois pour deux dollars que l'on comptait offrir à leurs maris.

— Faire une liste complète des cadeaux à acheter, bien vérifier au moins trois fois que l'on n'a rien oublié. Rendue au magasin s'apercevoir que la liste a été oubliée à la maison.

— Se battre, se bousculer au comptoir des parfums, choisir un parfum importé de France offert pour moins que rien, et lire en première page du journal qu'une bande de gens malhonnêtes vient d'être arrêtée pour avoir vendu cette marque de parfum importé qui n'était en réalité que de l'eau colorée.

— Attendre en ligne depuis plus d'un quart d'heure afin de donner l'adresse de l'amie à qui vous voulez faire parvenir le cadeau acheté, et constater avec effroi que vous avez oublié son adresse dans votre autre sac à main.

— Entendre votre enfant demander... la salle de toilette alors qu'il est sur les genoux du Père Noël.

— A la veille de Noël, enfin trouver le jouet dont votre enfant rêvait depuis longtemps et vous entendre répondre que la livraison aura lieu dans trois semaines.

— Etre tout à fait à l'arrière de l'autobus, entendre la voix d'un chauffeur "S'il vous plaît, avancez vers l'arrière". Pour une fois, les gens sont très obéissants et on vous écrase comme une sardine. Alors vous vous promettez bien qu'en décembre 1969 vous endosserez un costume de joueur de football pour aller magasiner.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les ananas frais sont actuellement en saison. Ce fruit délicieux mérite d'être savouré frais. Voici une recette de salade aux fruits qui utilise de l'ananas frais et des fruits en conserves: 1 boite de 20 onces d'abricots; 1 boite de 20 onces de poires; 1 boite de 20 onces de pêches; liqueur fine.

Couper la tige de l'ananas et videz-en l'intérieur. Coupez la chair de l'ananas en cubes. Mélanger ces morceaux aux tranches de pêches, de poires et d'abricots. Ajouter un peu de liqueur fine au goût. Déposer cette salade dans la coquille d'ananas évidée. Placez-la dans un plat de service et décorer de fruits.

✦ ❊ ✦

Lu dans une taverne: "Si vous venez boire pour oublier, veuillez payer avant de boire!"

✦ ❊ ✦

Vous voulez faire réchauffer un reste de riz ou de pâte alimentaire sans les transformer en une bouillie collante? Mettez-les tout simplement dans une passoire, au-dessus d'un chaudron d'eau bouillante. Les aliments se réchaufferont à la vapeur en gardant un bon aspect.

✦ ❊ ✦

Il doit sa réussite à sa première femme et sa seconde femme à sa réussite.

✦ ❊ ✦

Celles qui manquent de shampooing à la dernière minute pour la chevelure de leurs marmots peuvent le remplacer par le détergent habituel pour la vaisselle. Il est assez doux et conserve une bonne action nettoyante.

✦ ❊ ✦

Une bonne habitude à prendre que celle d'ajouter une pincée de sel à l'eau que vous voulez voir bouillir rapidement. Le sodium accélère le processus d'ébullition.

✦ ❊ ✦

— J'ai trouvé une place de serveuse.

— Où donc?

— Dans un "self-service!!"

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: J'ai acheté un habit COD.

Ce qu'on doit dire: J'ai acheté un habit contre remboursement (C.R.).

✦ ❊ ✦

Voulez-vous faire disparaître une tache de nicotine? Elle ne résiste pas à l'alcool pur. Prenez un tampon de coton, humectez-le d'alcool et tamponnez le tissu taché jusqu'à ce que la tache de nicotine soit disparue. Changez le coton dès qu'il sera devenu brun.

✦ ❊ ✦

Où que vous alliez, au théâtre, au restaurant, dans un lieu où l'on danse, évitez toutes les petites fautes qui donnent aux autres une mauvaise impression de vous-même.

✦ ❊ ✦

— Parfaitement! Si le patron ne retire pas ce qu'il m'a dit, je quitte la maison.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit?

— Que je partirais à la fin du mois.

L'hôtesse aux mille cadeaux

Pour un cadeau à l'hôtesse, à un ami très cher, à une personne malade ou à un convalescent, rien n'est plus personnel qu'un cadeau qu'on fait à la maison. Vous seule pouvez le réaliser et l'arranger de façon à lui donner cette touche de personnalité qu'un article de boutique n'a jamais.

Par exemple, empilez de petits gâteaux à la noix de coco dans un bocal d'apothicaire et cachetez-le au moyen d'un ruban. Ou encore, emballez un pain frais dans un petit panier entouré de quelques pots de gelée faite à la maison.

Les confitures et les gelées peuvent se faire en quelques minutes grâce à la grande qualité qu'a la pectine de fruits en poudre qui donne une parfaite solidification à des ingrédients qui "prennent" difficilement, tels que le vin, les jus de fruits ou les nectars de fruits... elle change aussi les fruits congelés en de délicieuses confitures. En plus de cela, on peut se procurer la pectine de fruits en poudre durant toute l'année.

Vous pouvez réaliser des gelées au vin au moyen de vin rosé, de Chablis, de Madère ou même de champagne si vous ne regardez pas à la dépense. Pour offrir des cadeaux plus intéressants encore, versez la gelée chaude dans des récipients que vous pourrez utiliser à nouveau, comme des vases étroits, des tasses de fantaisie ou des verres à vin ou à dégustation. (Evitez les verres à pied creux parce que cette dernière délicieuse goutte de gelée n'en sortira jamais). Afin de rendre la présentation plus élégante encore, cachetez ces confitures et ces gelées d'hiver au moyen d'une garniture de neige floue.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 47

— Laurent, arrête-toi de plaisanter, interrompit Marie-Hélène, impatiente de parler. Une nouvelle formidable! Sensationnelle! Sais-tu que Rémi est le fils de Gilbert Vellac? Hein, qu'en dis-tu?

— Quoi tu retardes! ma pauvre vieille. Tu crois m'épater. Mais il y a plus d'un mois que je le sais!

— Quoi? lança Rémi étonné.

— Comment? dit Marie-Hélène stupéfaite.

Mlle Dombasle, effarée, avait peine à suivre le dialogue avec son chevauchement de questions, d'exclamations. Elle en retint surtout que son fiancé avait pû lui cacher, à elle qui l'aimait tant, une nouvelle aussi importante. Son air de reproche attendrit Laurent, qui lui donna un baiser pour se faire pardonner.

— Laurent, dit Rémi, emmène-nous vite au château. Nous serons mieux là-haut, pour commenter les événements, que dans la rue de Chambourières, où j'imagine, tous doivent être aux aguets derrière leurs fenêtres. De plus, je suis un peu las de l'effort fourni pour juguler toute une famille et j'ai hâte de pouvoir m'allonger, mon bras me faisant encore diablement souffrir.

De fait, le jeune ingénieur avait les traits creusés, l'air très las. Il fut donc obéi avec empressement. Durant le court trajet du village au château, tous se turent pour laisser Rémi se détendre dans le calme.

• • •

Dans le parc, il faisait un temps délicieux. On entendait chanter les grillons, tapis dans l'herbe. Les arrivants, à l'unanimité, refusèrent de s'enfermer dans le salon. Ils s'installèrent devant la maison, dans des fauteuils en rotin, à quelques pas de l'Eros, qui semblait diriger vers eux la flèche tendue de son arc.

Edmond, mis au courant des récents événements, apporta des coupes et une bouteille de champagne. Tout en versant le vin pétillant, il couvait des yeux son nouveau maître, qui lui rappelait tant l'ancien, celui qu'il avait servi avec amour.

Rémi s'était étendu sur une chaise-longue, le bras posé bien à plat sur l'accoudoir. L'air pur, le calme lui firent du bien; il reprit ses couleurs et, le champagne aidant, retrouva son entrain.

— Peut-on causer avec toi, demanda Laurent plein de sollicitude, ou veux-tu que nous nous éloignons un moment pour te laisser tranquillement te reposer?

— Pas du tout. Cela va mieux. Je t'écouterai avec intérêt, car tu nous as dit tout à l'heure que tu connaissais mon identité réelle?

— Oui. Depuis longtemps. Certain jour, j'avais essayé de te joindre à Grenoble, l'usine Dombasle ayant besoin des avis d'un ingénieur compétent en hydraulique. Or, Rémi Durant était pour tous un inconnu. Cela m'a paru étrange. Je m'en suis inquiété, car je voyais ma cousine s'intéresser beaucoup à toi. Peut-être t'aimait-elle déjà. Avec les filles, va donc savoir! J'ai eu peur pour elle: je ne voulais à aucun prix qu'elle ait encore une déception. Je suis allé carrément à ton usine voir le chef du personnel que mon futur beau-père connait intimement. Je lui ai, en confidence, exposé mes scrupules qu'il a fort bien compris, et il m'a complaisamment montré la liste des ingénieurs. J'y ai vu alors un certain Rémi... non pas Durant, mais Vellac. L'âge concordait. J'ai aussitôt compris. Tu devais avoir tes raisons pour te cacher. Je les ai donc respectées et n'ai rien dit à personne, pas même à Catherine. Mais, au moins, j'étais rassuré sur le sort de mon amie d'enfance: elle ne serait pas la proie d'un aventurier.

— Merci, grand frère, pour ta sollicitude, dit en riant Marie-Hélène, qui s'adressa ensuite à son fiancé:

— Pourquoi n'as-tu rien dit, quand tu es arrivé à Chambourières?

— Quand je t'ai dépannée, tu m'as raconté tout au long l'histoire du testament. Tu semblais si courageuse, si désireuse de gagner. Devais-je te couper les ailes? Mon grand-père t'imposait une épreuve, fallait-il l'annuler? Après tout, je ne courais pas derrière une fortune. Si je ne revendiquais pas mes droits, personne ne pourrait me le reprocher, puisque l'amour, déjà, m'avait désarmé.

— Mais si j'avais épousé Marc?

— Alors, j'aurais certainement agi. Je n'aurais pas admis que cette figure de mode entrât en maître dans la maison de mes grands-parents.

— Nas-tu jamais eu envie de dire la vérité?

— Plusieurs fois, surtout... le jour où tu voulais partir, quitter le pays. J'étais prêt à te dévoiler la vérité, mais c'est toi qui m'en as empêché avec une phrase dont je me souviens parfaitement: "Ne dites rien, je ne vous croirais pas!".

— Mon départ aurait pourtant facilité les choses pour toi. Pourquoi ne pas m'avoir laissée fuir?

— Parce que je voulais te garder près de moi. Toi partie, comment nous serions-nous retrouvés? J'espérais toujours te conquérir.

Laurent, se levant, prononça, avec un feint embarras:

— J'ai comme une vague idée que Catherine et moi sommes de trop ici. La conversation prend un tour trop tendre pour nos pudiques oreilles! Laissez-nous enfiler nos maillots de bain et aller nous plonger dans l'eau que j'aperçois là-bas, se chauffant au soleil.

Et entraînant sa fiancée, il laissa ses amis en tête à tête. Marie-Hélène questionna:

— Dis-moi, Rémi: pourquoi désirais-tu que Laurent soit ici aujourd'hui?

— Parce que si le cousin Adolphe avait nié, j'aurais appelé Laurent pour lui faire confirmer les déclarations de Mme Dupoire. Celle-ci ne t'a jamais remerciée de lui avoir sauvé la vie, mais par ses aveux, elle a en partie payé sa dette de reconnaissance.

Zébrant le ciel de leur vol rapide, des martinets passaient au-dessus du château en poussant des cris stridents qui couvraient la stridulation des grillons. Marie-Hélène suivait des yeux, avec plaisir, les évolutions de ces oiseaux qui chantaient au soleil leur joie de vivre. Comme eux, elle était heureuse. Elle était arrivée au port. Finies les incertitudes, les luttes, les angoisses, la solitude. Entre elle et la vie s'interposerait désormais la force tranquille de Rémi. Avec lui, elle bâtirait un foyer pour abriter leur bonheur. Quand bien même de légers dissentiments surgiraient parfois entre eux, inévitable rançon de la vie conjugale, leur entente profonde n'en serait pas entamée. C'est la main dans la main qu'ils allaient parcourir, du même pas, le chemin de la vie.

Approchant son fauteuil de la chaise longue, elle mit sa tête sur l'épaule de son fiancé et constata avec attendrissement:

— Comme tu m'as aimée, chéri!

— Dis-le au présent, au futur si tu veux, mais plus au passé. Rien n'est plus vivant que mon amour pour toi. Il est déjà vieux, certes, mais en vieillissant, il n'a pas perdu de sa vitalité, au contraire. Chaque jour de nos fiançailles le renforce. Maintenant, si nous parlions plutôt de celle qui m'a sacrifié sa fortune pour me sauver? Quelle belle preuve d'amour, celle-là?... Crois-moi, nous sommes bien quittes.

Marie-Hélène releva la tête:

— Au fond, qui est le vrai gagnant dans cette histoire: toi ou moi?

— Oui, au fait, qui est-ce?

— Toi, Rémi!

— Non, toi, Marie-Hélène!

— Pas vrai! Ni l'un, ni l'autre. Le grand vainqueur, c'est notre amour.

FIN



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi



TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

Vol. 56—No 34

ON DEMANDE DAME qui désire pension pour tenir compagnie à dame âgée. Pour tous renseignements, composer 943-7885 entre 3 h. et 5 h. p.m. 34-580-34P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, entrée privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Nouvellement décoré. Stationement avec prise de courant. $80.00. Composer 233-7552. 34-585-35C.

POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE COUR durant l'hiver, composer 233-3682. 34-584-35C.

Emploi demandé

Dame demande travail de dactylographie à domicile: manuscrits, correspondance, thèses, etc. Appeler 233-2630.

ATTENTION
Toutes personnes intéressées à un revenu supplémentaire. Voici une excellente occasion. Pour tous renseignements, composez 256-7643. 32-574-34C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A VENDRE — Téléviseur "Westinghouse" 23", avec garantie de 3 mois. Pour plus d'information, composer 942-1738. 34-582-34C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Archibald. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. Taxe: seulement $190.00. Joli terrain de 50'. Chauffage moderne: gaz. Draperies. Poêle électrique. $1,500 comptant. Balance peut être financée par C.M.H.C.

St-Boniface Centre — Maison de rapport: 3 logis modernes, plus 2 pièces et salle de bain au sous-sol. Très bon revenu. Grand logis moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et stationnement. $7,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 2 logis de 2 chambres à coucher. En très bon état. Bon revenu. Chauffage: gaz. Prix: $14,400. $3,000 comptan.t Balance portée par propriétaire à 7%.

St-Vital — Avenue Sadler. Maison: 7 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Lot: 50' x 225'. Prix: $13,700. Hypothèque: $8,000 à 7%.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Taxe: seulement $275.00. Chauffage: gaz. Plancher: bois dur. $5,000 comptant. Balance à termse faciles.

St-Boniface — Bungalow moderne 2 chambres à coucher. Jolie salle de récréation. Taxe: $273.00. Fenêtres et portes en aluminium. $3,500 comptant. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
34-586-34C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ERIE BAY
Tout près école Lacerte et centre d'achat Cottonwood. Maison impeccable: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine de famille, nombreuses armoires, tapis mur à mur partout sauf dans cuisine. Garage attenant. Soubassement complet. Hypothèque à 5½%. Comptant requis substantiel.

RUE HORACE
Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec nouvelles armoires. Très beau site. Garage double. $500.00 comptant. Plein prix: $9,650.

HOTEL
Dans centre canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Bon état. Comptant requis: $20,000 ou prendrait terrain et animaux en échange. Plein prix: seulement $65,000.. M. Rivard: 247-4927.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
33-579-34C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones: 774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — 1,430 excellentes acres (302 cultivées). Eau abondante. Clôture. Etable. Assez près du village. $38.00 l'acre. Je demeure au village. C.P. 175, Val Marie, Saskachewan. 34-588-36P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant situé dans centre industriel. Ouvert 7 h. à 7 h., 5 jours par semaine. Paiement initial très bas. Propriétaire porterait hypothèque. Appeler G. L. MacDonald à 284-5390 ou 452-4346.

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $6,500.

Sur chemin Nevin — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Non complétés. Situés sur terrain de 9 acres. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaires.

Paierait comptant pour votre maison ou la vendrait pour vous, si intéressé.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
33-578-34C.

A VENDRE
LA BROQUERIE
Dans village. Possession immédiate. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur et 1 lit. Plein prix: $2,750 à termes.

ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

Une opératrice expérimentée est demandée pour une machine comptable NCR33
Signalez
247-8937
pour interview

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg Int. Airport

Epicerie Carriere
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery,
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

PRIX: 10c le numéro.

On paiera comptant pour publications de la Société historique de Saint-Boniface
Ecrire à: Boite 583,
La Liberté et le Patriote,
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Man.

A vendre ou à louer

St-Claude, Manitoba

Bungalow complètement moderne, avec trois chambres à coucher et garage attenant. Sous-sol fini, comprenant salle de loisirs plus trois chambres à coucher supplémentaires et salle de bain avec douche. Près église, école et hôpital. $100.00 par mois. Possession immédiate.

S'adresser à:
Central Mortgage and Housing Corporation
870, ave Portage, Winnipeg 10
Téléphone: 774-7491

La Division Scolaire de la Montagne No 28

sollicite des demandes d'emploi au poste d'instituteur (trice) à Mariopolis pour une classe spéciale de 8 élèves (opportunity class).

Doit être bilingue

Salaires selon qualifications

Les demandes seront reçues jusqu'au 16 décembre à midi par le secrétaire-trésorier

M. Gilbert Comte
Case postale 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Au Sacré-Coeur
Winnipeg

Voir chronique en page 6.

Volailles
(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.085
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10½-.14
Oies éviscérées	.34-.36
Dindes	
Adultes	-.26½
Dindons	.22-.22½
Dindes à frire	.25-.26

Cours des oeufs
transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	53.7
A—moyens	50.2
A—petits	36.1

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 4 décembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,800 bovins, 1,800 veaux, 1,700 porcs, 550 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,600 bovins, 3.800 veaux, 2,200 porcs, 650 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$27.50—28.00
Bons	$26.50—27.50
Moyens	$25.00—26.50
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.50
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—24.50
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$18.50—19.50
Moyennes	$17.50—18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—17.00
Taureaux	
Bons	$21.00—22.00
Communs et gras	$15.00—20.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—43.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $32.75—33.95 ($33.95 — la fermeture); les truies de $20.35—20.80.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$24.00—24.90

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de CHARLES - ADOLPHE SALA, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, Surintendant.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 10 janvier, A.D. 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de décembre, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

DAKOTA MOTOR HOTEL



De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00

TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL

Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet

DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

GASTON ROCHON



Votre représentant canadien-français

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet

Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.



LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez
CLARK'S, GRANT PARK PLAZA
renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc.
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794

Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794




COMPLETS GLENTEST
pour l'homme qui va de l'avant



Voici un complet que l'on pourra être fier de posséder . . . et de porter. Façonné par Progress, coupe "continentale" incomparable! Choisissez parmi une grande variété de patrons impeccables en pure laine vierge, mettant en vedette les plus nouvelles nuances **bleu jade.**

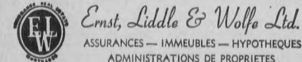
C'est Progress

CHEZ HUOT
200, boulevard Provencher
Tél.: 247-3795
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m tous les jours jusqu'à Noël.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

OFFRE D'EMPLOI

On demande homme compétent ou couple pour exploiter un magasin général dans la région canadienne-française du sud du Manitoba. Excellent logis disponible à prix raisonnable.

S'adresser par écrit en donnant emplois et expérience passés ainsi que le salaire désiré.

Boite 587, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
requiert les services de
PROFESSEURS SUPPLÉANTS BILINGUES
Qui peuvent enseigner en français et en anglais.

Salaires:
Niveau élémentaire (1ère à 8e années):
Professeurs certifiés — $18.00 par jour
Professeurs non-certifiés — $13.00 par jour
Niveau secondaire (9e à 12e années):
Professeurs certifiés — $25.00 par jour
Professeurs non-certifiés — $20.00 par jour

Pour plus de détails à ce sujet s'adresser à:
Mme R. Goebel
Division Scolaire de Saint-Boniface
C.P. 99
ou
Signalez: 233-4973

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Traitement inital d'environ $20,000

Le Défi . . .
Assumer la direction générale d'un organisme de recherche dont le rôle principal sera de coordonner un ensemble d'études pilotes conçues dans le but de motiver et de favoriser l'intégration des économiquement faibles au marché du travail. Comme directeur d'une des sociétés mixtes établies par les gouvernements fédéral et provinciaux, le titulaire de ce poste sera responsable de la direction des opérations, y compris la gestion financière, l'élaboration des projets et les relations communautaires.

Le Candidat . . .
Administrateur chevronné, il possède une formation universitaire ou l'équivalent et une connaissance des méthodes de recherche appliquée en sciences humaines. Esprit souple et innovateur, il a la compétence requise pour diriger les activités d'une équipe de spécialistes qualifiés.

Vous référant au dossier HV 12-014 SB, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à M. H. B. Vincent.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN